

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	ST NICOLAS "TB"
CP - Ville :	53000 LAVAL
Référence client :	_0006600025_
Rapport émis le :	04/03/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Sommaire

Rapport	Annexes	
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique	35 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique	5 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A	Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B	8 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements	1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire	10 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents	1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités		
I - Rapports précédemment réalisés		
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention		
K - Périmètre de repérage		
L - Conditions de réalisation du repérage		
M - Grille de résultat du repérage		
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire		
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes		
O - Recommandations générales de sécurité		
P - Informations complémentaires		

Présence d'amiante

Oui

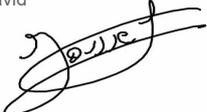
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
<p>Adresse du bien :</p> <p>Batiment :</p> <p>Etage :</p> <p>Références client :</p> <p>N° de lot :</p> <p>Descriptif sommaire :</p> <p>Date de construction ou permis de construire :</p> <p>Fonction du bâtiment :</p>	<p>ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL</p> <p>Non communiqué</p> <p>Non communiqué</p> <p>_0006600025_</p> <p>Non communiqué - Non communiqué</p> <p>Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages</p> <p>Habitation (Parties communes)</p>	<p>Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT</p> <p>Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9</p>	<p>Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT</p> <p>Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9</p> <p>Ref donneur d'ordre : CVMAY01</p> <p>Date commande : 16/02/2016</p> <p>Date repérage : 16/02/2016</p> <p>Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT</p> <p>Rapport émis le : 04/03/2016</p>
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
<p>AC Environnement</p> <p>Siret : 441355914</p> <p>Nom prénom : JOUSSELIN David</p>	 <p>Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE</p> <p>Certification n° : CPDI3391 V2 Délivré le 03/04/2015</p>	<p>Nom prénom : MORA Denis</p> <p>Fonction : Responsable technique</p>	 <p>Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)</p>
E	Liste des locaux visités		



Plan	Volume	Plan	Volume
Sous-sol	Vol 1 (vide sanitaire 1)	Sous-sol	Vol 2 (vide sanitaire 2)
Sous-sol	Vol 3 (vide sanitaire 3)	Sous-sol	Vol 4 (vide sanitaire 4)
Sous-sol	Vol 5 (vide sanitaire 5)	Sous-sol	Vol 6 (vide sanitaire 6)
Sous-sol	Vol 7 (vide sanitaire 7)	Sous-sol	Vol 8 (dgt 2)
Sous-sol	Vol 9 (esc)	Sous-sol	Vol 10 (entrée)
Sous-sol	Vol 11 (dgt 1)	Sous-sol	Vol 12 (local VO)
Sous-sol	Vol 13 (local vélo)	Sous-sol	Vol 15 (encombrant)
RDC	Vol 16 (SAS extérieur)	RDC	Vol 17 (SAS entrée)
RDC	Vol 18 (Accès lgt RDC)	RDC	Vol 19 (Local tech)
RDC	Vol 20 (esc RDC)	Etage 1 / 2 / 3	Vol 21 (esc R+1)
Etage 1 / 2 / 3	Vol 22 (Local tech)	Etage 1 / 2 / 3	Vol 23 (Accès lgt R+1)
Etage 1 / 2 / 3	Vol 24 (esc R+2)	Etage 1 / 2 / 3	Vol 25 (Local tech)
Etage 1 / 2 / 3	Vol 26 (Accès lgt R+2)	Etage 1 / 2 / 3	Vol 27 (esc R+3)
Etage 1 / 2 / 3	Vol 28 (Local tech)	Etage 1 / 2 / 3	Vol 29 (Accès lgt R+3)
Etage 4 / 5 / 6	Vol 30 (esc R+4)	Etage 4 / 5 / 6	Vol 31 (Local tech)
Etage 4 / 5 / 6	Vol 32 (Accès lgt R+4)	Etage 4 / 5 / 6	Vol 33 (esc R+5)
Etage 4 / 5 / 6	Vol 34 (Local tech)	Etage 4 / 5 / 6	Vol 35 (Accès lgt R+5)
Etage 4 / 5 / 6	Vol 36 (esc R+6)	Etage 4 / 5 / 6	Vol 37 (Local tech)
Etage 4 / 5 / 6	Vol 38 (Accès lgt R+6)	Etage 7 / 8 / 9	Vol 39 (esc R+7)
Etage 7 / 8 / 9	Vol 40 (Local tech)	Etage 7 / 8 / 9	Vol 41 (Accès lgt R+7)
Etage 7 / 8 / 9	Vol 42 (esc R+8)	Etage 7 / 8 / 9	Vol 43 (Local tech)
Etage 7 / 8 / 9	Vol 44 (Accès lgt R+8)	Etage 7 / 8 / 9	Vol 45 (esc R+9)
Etage 7 / 8 / 9	Vol 46 (Local tech)	Etage 7 / 8 / 9	Vol 47 (Accès lgt R+9)
Etage 10 / 11	Vol 48 (esc R+10)	Etage 10 / 11	Vol 49 (Local tech)
Etage 10 / 11	Vol 50 (Accès lgt R+10)	Etage 10 / 11	Vol 51 (esc R+11)
Etage 10 / 11	Vol 52 (Local tech)	Etage 10 / 11	Vol 53 (Accès lgt R+11)
Toiture / combles VMC	Vol 54 (toiture)	Plan masse / façade / extérieur	Vol 56 (extérieur)
Plan masse / façade / extérieur	Vol 57 (façade avant)	Plan masse / façade / extérieur	Vol 58 (pignon droite)
Plan masse / façade / extérieur	Vol 59 (façade arrière)	Plan masse / façade / extérieur	Vol 60 (pignon gauche)
Toiture / combles VMC	Vol 61 (combles VMC)		



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- ▶ Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante



Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 15 (encombrant)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (dgt 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (dgt 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 3 (vide sanitaire 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 3 (vide sanitaire 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (vide sanitaire 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (vide sanitaire 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 4 (vide sanitaire 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 4 (vide sanitaire 4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (Accès Igt R+6)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 35 (Accès Igt R+5)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 32 (Accès Igt R+4)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 29 (Accès Igt R+3)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 26 (Accès Igt R+2)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 23 (Accès Igt R+1)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 21 (esc R+1)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 41 (Accès Igt R+7)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 44 (Accès Igt R+8)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 47 (Accès Igt R+9)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 48 (esc R+10)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 51 (esc R+11)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 50 (Accès Igt R+10)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 53 (Accès Igt R+11)	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif sur analyse	
Vol 37 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 34 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 31 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 19 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

Vol 22 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 25 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 28 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 40 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 43 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 46 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 49 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 52 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 37 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 34 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 31 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 19 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 28 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 25 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 22 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 40 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 43 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 46 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 49 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 52 (Local tech)	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 41 (Accès lgt R+7)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 41 (Accès lgt R+7)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 41 (Accès lgt R+7)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 41 (Accès lgt R+7)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel



Vol 44 (Accès lgt R+8)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 44 (Accès lgt R+8)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 44 (Accès lgt R+8)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 44 (Accès lgt R+8)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 47 (Accès lgt R+9)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 47 (Accès lgt R+9)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 47 (Accès lgt R+9)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 47 (Accès lgt R+9)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (Accès lgt RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (Accès lgt RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (Accès lgt RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (Accès lgt RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Accès lgt R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Accès lgt R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Accès lgt R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Accès lgt R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 26 (Accès lgt R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 26 (Accès lgt R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 26 (Accès lgt R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 26 (Accès lgt R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 23 (Accès lgt R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 23 (Accès lgt R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 23 (Accès lgt R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 23 (Accès lgt R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Accès lgt R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Accès lgt R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Accès lgt R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (Accès lgt R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 35 (Accès lgt R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 35 (Accès lgt R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 35 (Accès lgt R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 35 (Accès lgt R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (Accès lgt R+6)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (Accès lgt R+6)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (Accès lgt R+6)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (Accès lgt R+6)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel



Vol 50 (Accès lgt R+10)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 50 (Accès lgt R+10)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 50 (Accès lgt R+10)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 50 (Accès lgt R+10)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 53 (Accès lgt R+11)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 53 (Accès lgt R+11)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 53 (Accès lgt R+11)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 53 (Accès lgt R+11)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 52 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 52 (Local tech)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Aucun prélèvement réalisé dans le vide sanitaire dans le cadre du diagnostic avant travaux. Seul le DTA est réalisé dans le vide sanitaire.

Commentaire n°2

Des réserves sont émises sur les matériaux présent dans le local encombrant au Sous sol. Local très encombré lors de la réalisation du diagnostic et impossible d'affirmer la visite complète du volume.

Commentaire n°3

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les matériaux présents sous la frisette de toit. Les réseaux et canalisation présent sous et autour du bâtiment et recouvert par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptible de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Sous-sol - Vol 14 (local EDF)	Moyen investigation non mis a disposition	Accès impossible sans professionnel
Vol 16 (SAS extérieur) - RDC	Inaccessible sans sondage destructif	Plénum au dessus frisette bois
Du RDC au R+11 (plus machinerie ascenseur) - Ascenseur	Moyen investigation non mis a disposition	Tout le volume Présence ascensoriste obligatoire.
Etage 10 / 11 - Vol 55 (machinerie ascenseur)	Moyen investigation non mis a disposition	Présence ascensoriste obligatoire pour la visite
Toiture / combles VMC - Vol 62 (combles inaccessibles)	Risque sanitaire ou physique avéré	Accès difficile, hauteur sous conduit VMC trop faible pour le déplacement dans le combles
Plafond de l'ensemble du sous sol - Sous-sol	Inaccessible sans sondage destructif	Plénum entre fibralith bois et la structure porteuse



Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
					Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
Etage 1 / 2 / 3												
Vol 27 (esc R+3) - Vol 24 (esc R+2) - Vol 21 (esc R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S123 - S124 - S125	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur.	P16	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (esc R+3) - Vol 24 (esc R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S135 - S136	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	Enduit ciment lissé	P17	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (esc R+1) - Vol 29 (Accès Igt R+3) - Vol 26 (Accès Igt R+2) - Vol 23 (Accès Igt R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S161 - S169 - S170 - S171	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Porteur	P19	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (Accès Igt R+1) - Vol 26 (Accès Igt R+2) - Vol 29 (Accès Igt R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	S190 - P21 - S191 - S192 - S193	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Gaine Ventilation	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (Accès Igt R+3) - Vol 28 (Local tech) - Vol 25 (Local tech) - Vol 26 (Accès Igt R+2) - Vol 23 (Accès Igt R+1) - Vol 22 (Local tech) - Vol 21 (esc R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S224 - S225 - S226 - S227 - S228 - S229 - S243	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dur	P23	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (Accès Igt R+3)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S246 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 26 (Accès Igt R+2)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S247 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP



Etage 1 / 2 / 3

Vol 23 (Accès lgt R+1)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S248 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 21 (esc R+1)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S249 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 22 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 25 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 28 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 28 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S289 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 25 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S290 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 22 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S291 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 29 (Accès lgt R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 26 (Accès lgt R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Etage 1 / 2 / 3												
Vol 23 (Accès lgt R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Etage 10 / 11												
Vol 48 (esc R+10) - Vol 51 (esc R+11)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S131 - S148	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur.	P16	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 48 (esc R+10)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S140	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	Enduit ciment lissé	P17	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 48 (esc R+10) - Vol 51 (esc R+11) - Vol 50 (Accès lgt R+10) - Vol 53 (Accès lgt R+11)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S59 - S60 - S64 - S162 - S163	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Porteur	P19	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 50 (Accès lgt R+10) - Vol 53 (Accès lgt R+11)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	S198 - S199	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Gaine Ventilation	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 48 (esc R+10) - Vol 51 (esc R+11) - Vol 53 (Accès lgt R+11) - Vol 50 (Accès lgt R+10) - Vol 49 (Local tech) - Vol 52 (Local tech)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S65 - S66 - S239 - S240 - S241 - S242	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dur	P23	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 48 (esc R+10)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S52 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 51 (esc R+11)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S67 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 50 (Accès lgt R+10)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S253 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP



Etage 10 / 11

Vol 53 (Accès Igt R+11)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S254 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 49 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 52 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 49 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S296 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 52 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S297 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 50 (Accès Igt R+10)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 53 (Accès Igt R+11)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 48 (esc R+10)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	P33	Réalisation d'un prélèvement	Jaune	P33	Dalle dure jaune cassante compacte avec colle plastique jaune et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 52 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S71						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP

Etage 4 / 5 / 6



Etage 4 / 5 / 6

Vol 36 (esc R+6)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P16	Réalisation d'un prélèvement	Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur.	P16	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 33 (esc R+5) - Vol 30 (esc R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S121 - S122	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur.	P16	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (esc R+6)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P17	Réalisation d'un prélèvement	Enduit ciment lissé	P17	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (esc R+6) - Vol 33 (esc R+5) - Vol 30 (esc R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P17 - S133 - S134	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	Enduit ciment lissé	P17	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 38 (Accès Igt R+6)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	Porteur	P19	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 38 (Accès Igt R+6) - Vol 35 (Accès Igt R+5) - Vol 32 (Accès Igt R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19 - S167 - S168	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Porteur	P19	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 38 (Accès Igt R+6)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	P21	Réalisation d'un prélèvement	Gaine Ventilation	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 38 (Accès Igt R+6) - Vol 35 (Accès Igt R+5) - Vol 32 (Accès Igt R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	P21 - S188 - S189	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Gaine Ventilation	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 37 (Local tech)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	Plafond dur	P23	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 38 (Accès Igt R+6) - Vol 35 (Accès Igt R+5) - Vol 32 (Accès Igt R+4) - Vol 31 (Local tech) - Vol 34 (Local tech)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S47 - S220 - S221 - S222 - S223	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dur	P23	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 38 (Accès Igt R+6)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP



Etage 4 / 5 / 6

Vol 35 (Accès Igt R+5)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S244 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 32 (Accès Igt R+4)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S245 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 37 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 34 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 31 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 37 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	Plaque vissé sur porte gaine (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 34 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S287 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gaine (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 31 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S288 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gaine (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 32 (Accès Igt R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 35 (Accès Igt R+5)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Etage 4 / 5 / 6												
Vol 38 (Accès Igt R+6)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Etage 7 / 8 / 9												
Vol 39 (esc R+7) - Vol 42 (esc R+8) - Vol 45 (esc R+9)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S128 - S129 - S130	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur.	P16	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 45 (esc R+9) - Vol 42 (esc R+8) - Vol 39 (esc R+7)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S137 - S138 - S139	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	Enduit ciment lissé	P17	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 47 (Accès Igt R+9) - Vol 44 (Accès Igt R+8) - Vol 41 (Accès Igt R+7)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S164 - S165 - S166	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Porteur	P19	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 41 (Accès Igt R+7) - Vol 44 (Accès Igt R+8) - Vol 47 (Accès Igt R+9)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	S195 - S196 - S197	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Gaine Ventilation	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 47 (Accès Igt R+9) - Vol 46 (Local tech) - Vol 44 (Accès Igt R+8) - Vol 43 (Local tech) - Vol 41 (Accès Igt R+7) - Vol 40 (Local tech)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S233 - S234 - S235 - S236 - S237 - S238	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dur	P23	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 41 (Accès Igt R+7)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S250 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 44 (Accès Igt R+8)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S251 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 47 (Accès Igt R+9)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S252 (P24)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Dalle plastique Beige marbré marron	P24	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	Positif	Présence sur analyse	EP



Etage 7 / 8 / 9

Vol 40 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 43 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 46 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 40 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S293 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 43 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S294 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 46 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S295 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gainé (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 41 (Accès lgt R+7)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 44 (Accès lgt R+8)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 47 (Accès lgt R+9)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
RDC												



RDC												
Vol 20 (esc RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S126	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur.	P16	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (Accès Igt RDC) - Vol 20 (esc RDC) - Vol 17 (SAS entrée)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S172 - S173 - S177	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Porteur	P19	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (Accès Igt RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	S194	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	Gaine Ventilation	P21	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (Accès Igt RDC) - Vol 20 (esc RDC) - Vol 17 (SAS entrée) - Vol 19 (Local tech)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S230 - S231 - S232 - S348	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dur	P23	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Local tech)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 19 (Local tech)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Revêtement durs (plaques revêtues)	B	S292 (P28)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	Plaque vissé sur porte gaine (intérieur)	P28	Matériau gris compact avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 18 (Accès Igt RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51	Derrière grille de ventilation					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 18 (Accès Igt RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P39	Réalisation d'un prélevement	Doublage	P39	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (Accès Igt RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P39	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P39	Doublage	P39	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous-sol												
Vol 10 (entrée)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000	



Sous-sol											
Vol 12 (local VO)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000
Vol 3 (vide sanitaire 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000
Vol 2 (vide sanitaire 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000
Vol 5 (vide sanitaire 5)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000
Vol 7 (vide sanitaire 7)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000
Vol 6 (vide sanitaire 6)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000
Vol 8 (dgt 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000
Vol 15 (encombrant)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S3	Noir					Négatif sur marquage Calorifugeage daté des années 2000



Sous-sol												
Vol 12 (local VO)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P6	Réalisation d'un prélèvement	mousse + matériaux bitumineux noir	P6	Calorifugeage orange fibreux homogène avec toile fibreuse bitumée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (local VO) - Vol 11 (dgt 1) - Vol 13 (local vélo) - Vol 15 (encombrant) - Vol 2 (vide sanitaire 2) - Vol 6 (vide sanitaire 6) - Vol 7 (vide sanitaire 7) - Vol 9 (esc)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P6 - S27 - S28 - S29 - S30 - S33 - S34 - S35 - S36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	mousse + matériaux bitumineux noir	P6	Calorifugeage orange fibreux homogène avec toile fibreuse bitumée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (encombrant)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S6	Recouvert enduit platre					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (dgt 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S6	Recouvert enduit platre					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (vide sanitaire 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S6	Recouvert enduit platre					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (vide sanitaire 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S31	Evacuation EU au sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (vide sanitaire 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S31	Evacuation EU au sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (vide sanitaire 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S31	Evacuation EU au sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Sous-sol												
Vol 4 (vide sanitaire 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S31	Evacuation EU au sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 4 (vide sanitaire 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S32						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 9 (esc)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S127	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur.	P16	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flochage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous-sol	Sous-sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-sol	Sous-sol - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous-sol	Sous-sol - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - MPCA Toutes catégories confondues
	RDC	RDC - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	RDC	RDC - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etage 1 / 2 / 3	Etage 1 / 2 / 3 - Plan de repérage - Actions menées
	Etage 1 / 2 / 3	Etage 1 / 2 / 3 - MPCA Toutes catégories confondues
	Etage 1 / 2 / 3	Etage 1 / 2 / 3 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	Etage 1 / 2 / 3	Etage 1 / 2 / 3 - MPCA Revêtement de sol
	Etage 1 / 2 / 3	Etage 1 / 2 / 3 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etage 4 / 5 / 6	Etage 4 / 5 / 6 - Plan de repérage - Actions menées
	Etage 4 / 5 / 6	Etage 4 / 5 / 6 - MPCA Toutes catégories confondues
	Etage 4 / 5 / 6	Etage 4 / 5 / 6 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	Etage 4 / 5 / 6	Etage 4 / 5 / 6 - MPCA Revêtement de sol
	Etage 4 / 5 / 6	Etage 4 / 5 / 6 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etage 7 / 8 / 9	Etage 7 / 8 / 9 - Plan de repérage - Actions menées
	Etage 7 / 8 / 9	Etage 7 / 8 / 9 - MPCA Toutes catégories confondues
	Etage 7 / 8 / 9	Etage 7 / 8 / 9 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	Etage 7 / 8 / 9	Etage 7 / 8 / 9 - MPCA Revêtement de sol
	Etage 7 / 8 / 9	Etage 7 / 8 / 9 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Etage 10 / 11	Etage 10 / 11 - Plan de repérage - Actions menées
	Etage 10 / 11	Etage 10 / 11 - MPCA Toutes catégories confondues
	Etage 10 / 11	Etage 10 / 11 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	Etage 10 / 11	Etage 10 / 11 - MPCA Revêtement de sol
	Etage 10 / 11	Etage 10 / 11 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toiture / combles VMC	Toiture / combles VMC - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse / façade / extérieur	Plan masse / façade / extérieur - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse / façade / extérieur	Plan masse / façade / extérieur - Extérieur - Actions menées
	Plan masse / façade / extérieur	Plan masse / façade / extérieur - Façade avant - Actions menées
	Plan masse / façade / extérieur	Plan masse / façade / extérieur - Pignon droite - Actions menées
	Plan masse / façade / extérieur	Plan masse / façade / extérieur - Façade arrière - Actions menées
	Plan masse / façade / extérieur	Plan masse / façade / extérieur - Pignon gauche - Actions menées

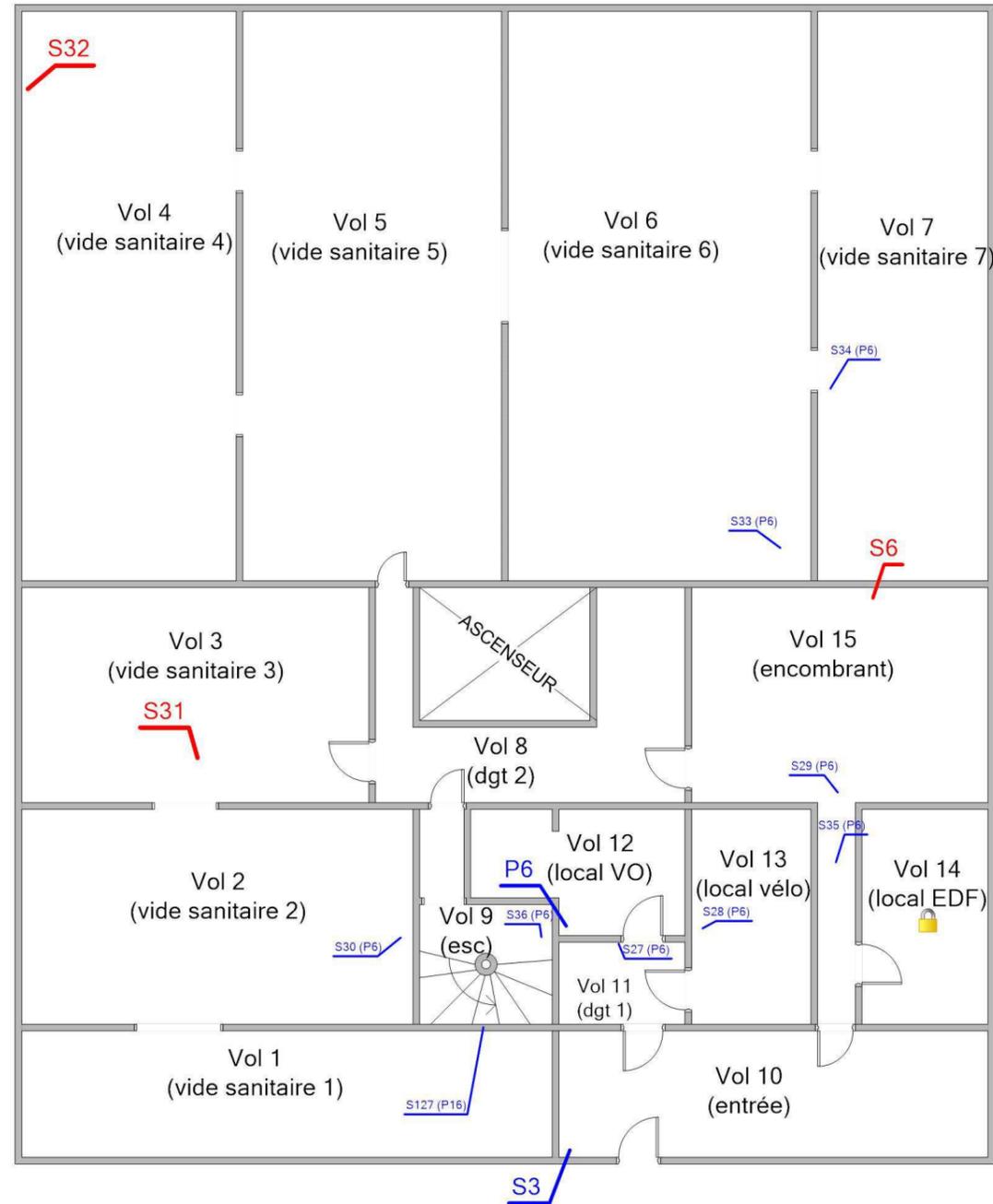


SOUS-SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD000811

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

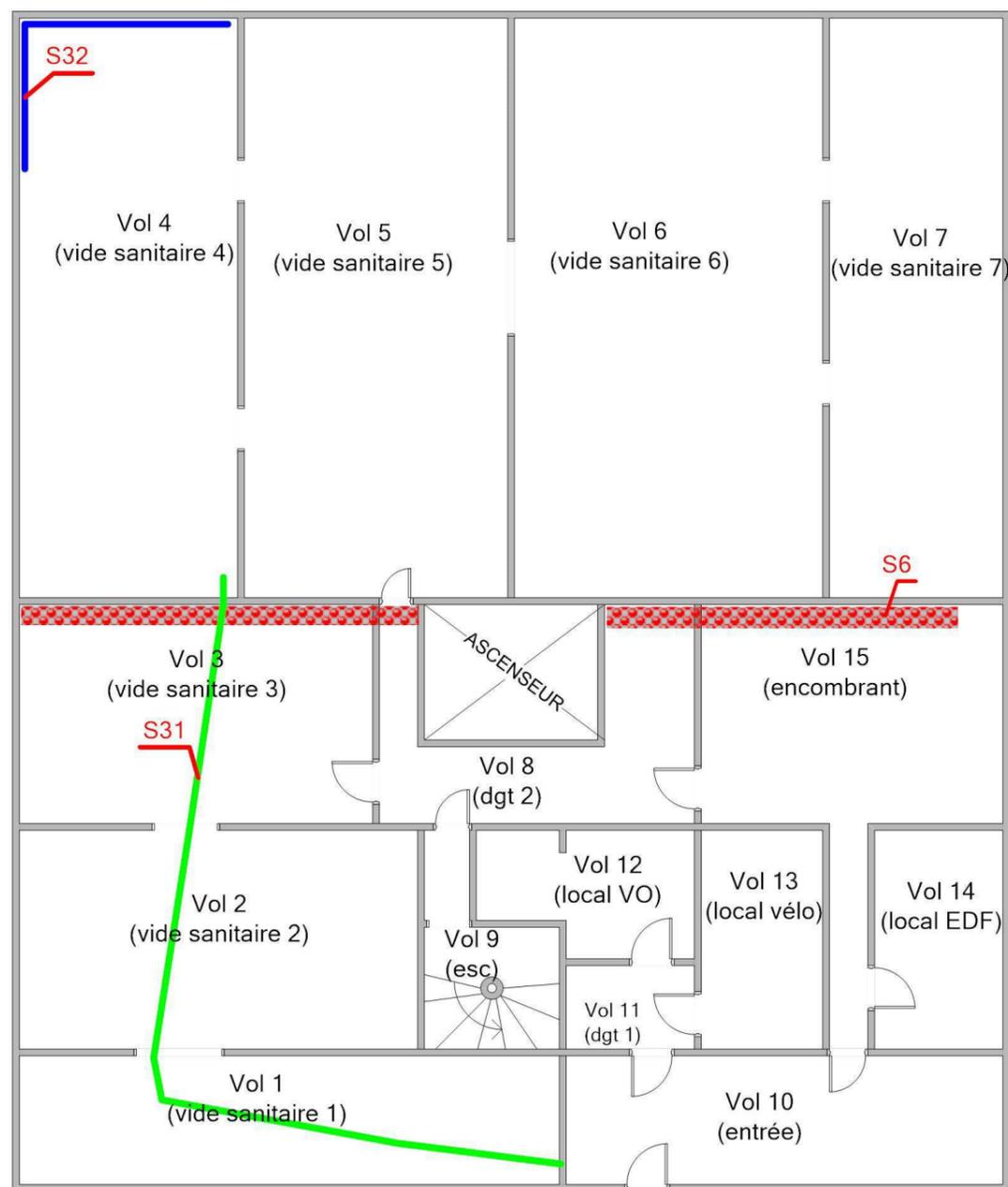
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

SOUS-SOL - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002HD000811

Légende

	S31: Conduit en fibres-ciment
	S32: Conduit en fibres-ciment
	S6: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

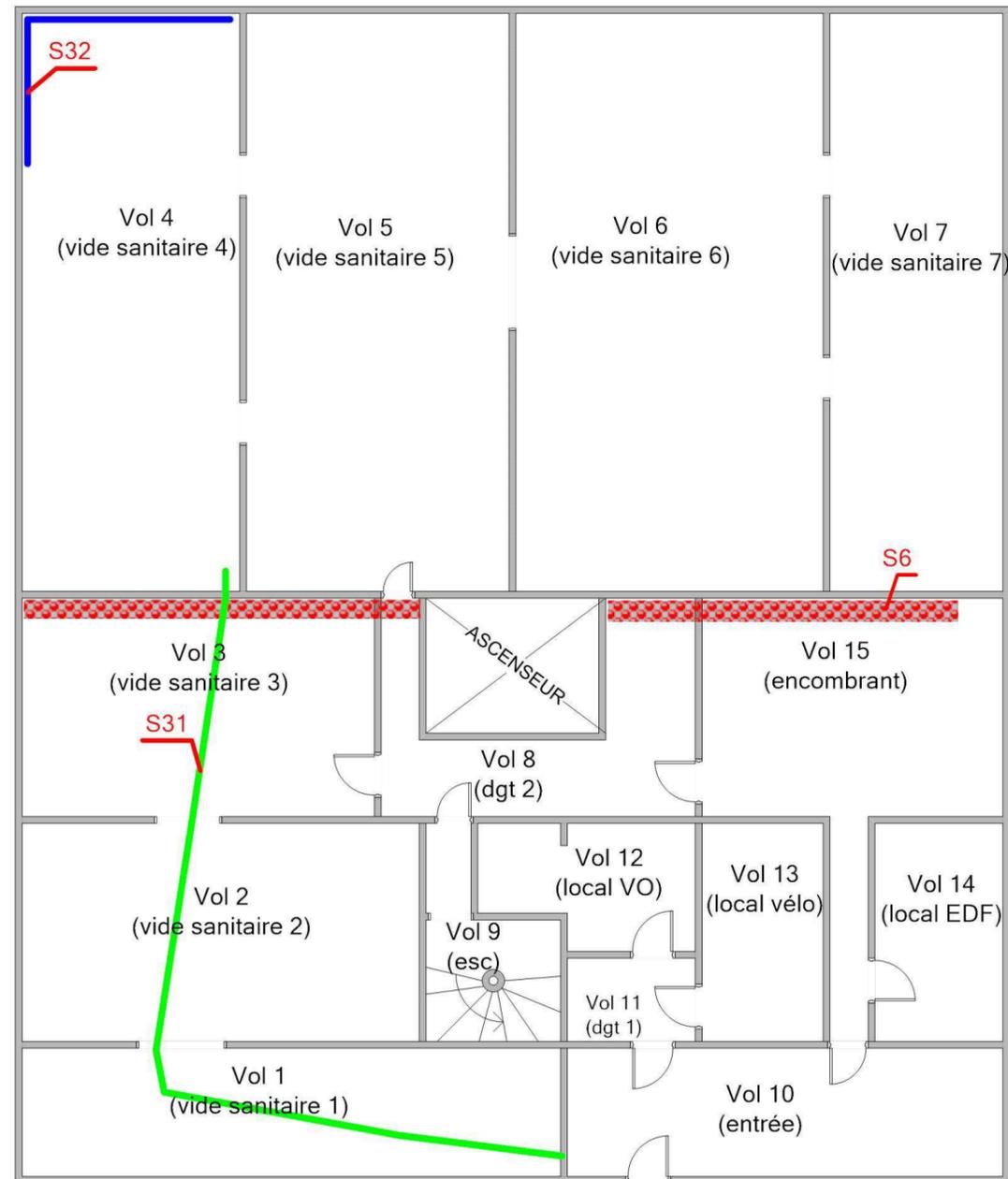
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

SOUS-SOL - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD000811

Légende

	S31: Conduit en fibres-ciment
	S32: Conduit en fibres-ciment
	S6: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

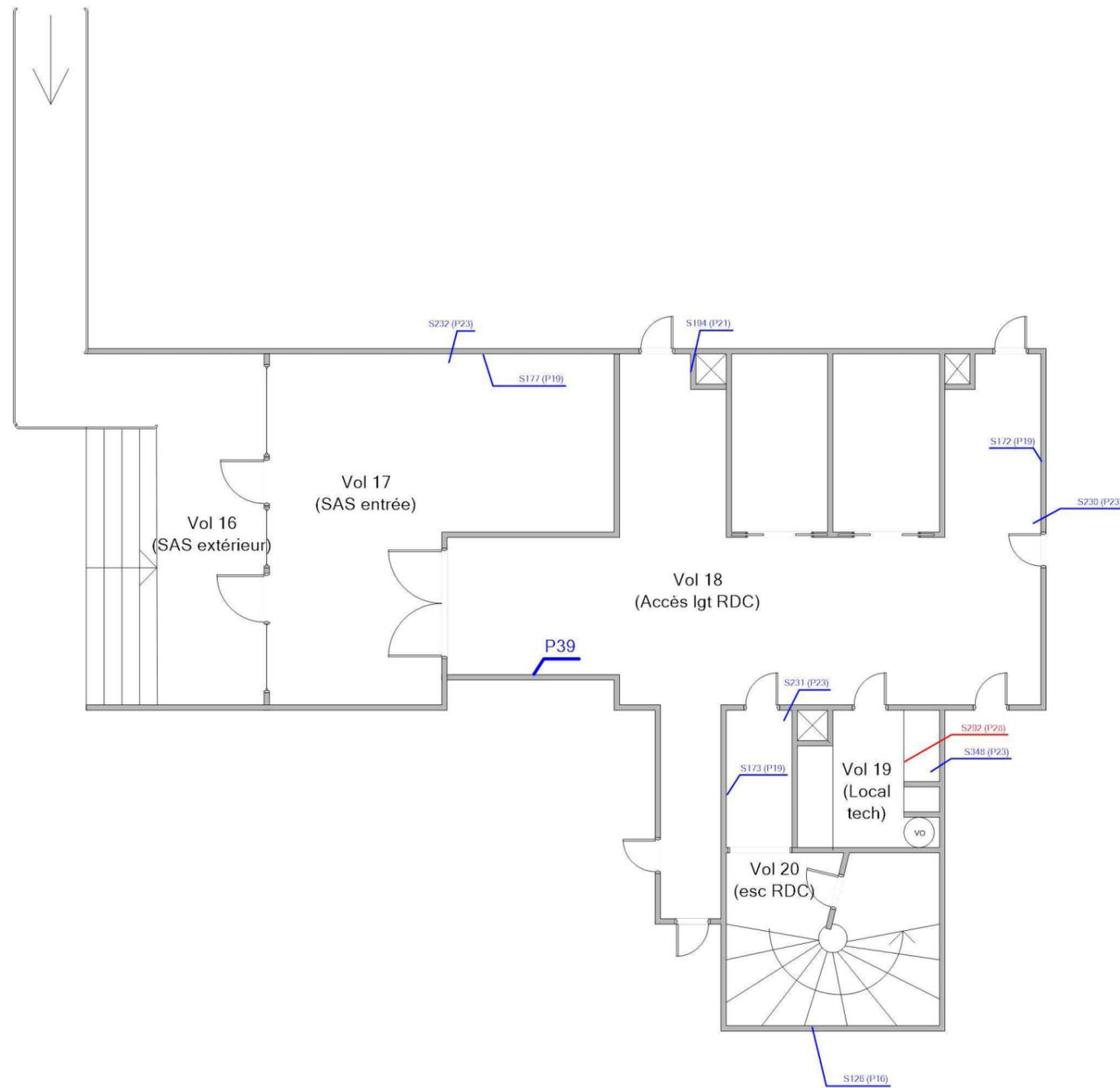
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD000811

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

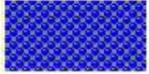
Date intervention
16/02/2016

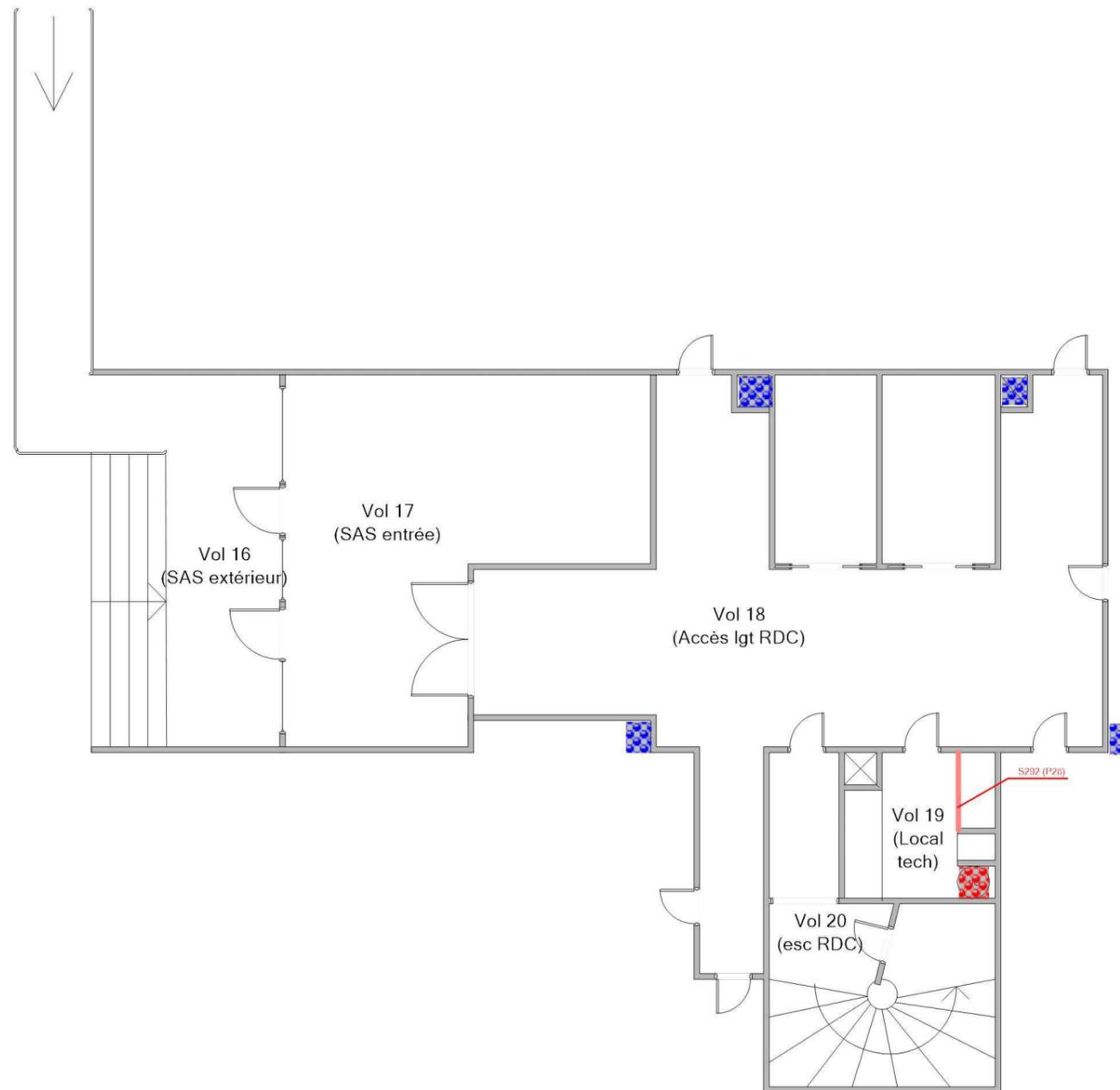
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

RDC - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002HD000811

Légende

	S51: Conduit en fibres-ciment
	P28 : Revêtement durs (plaques revêtues)
	S49: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

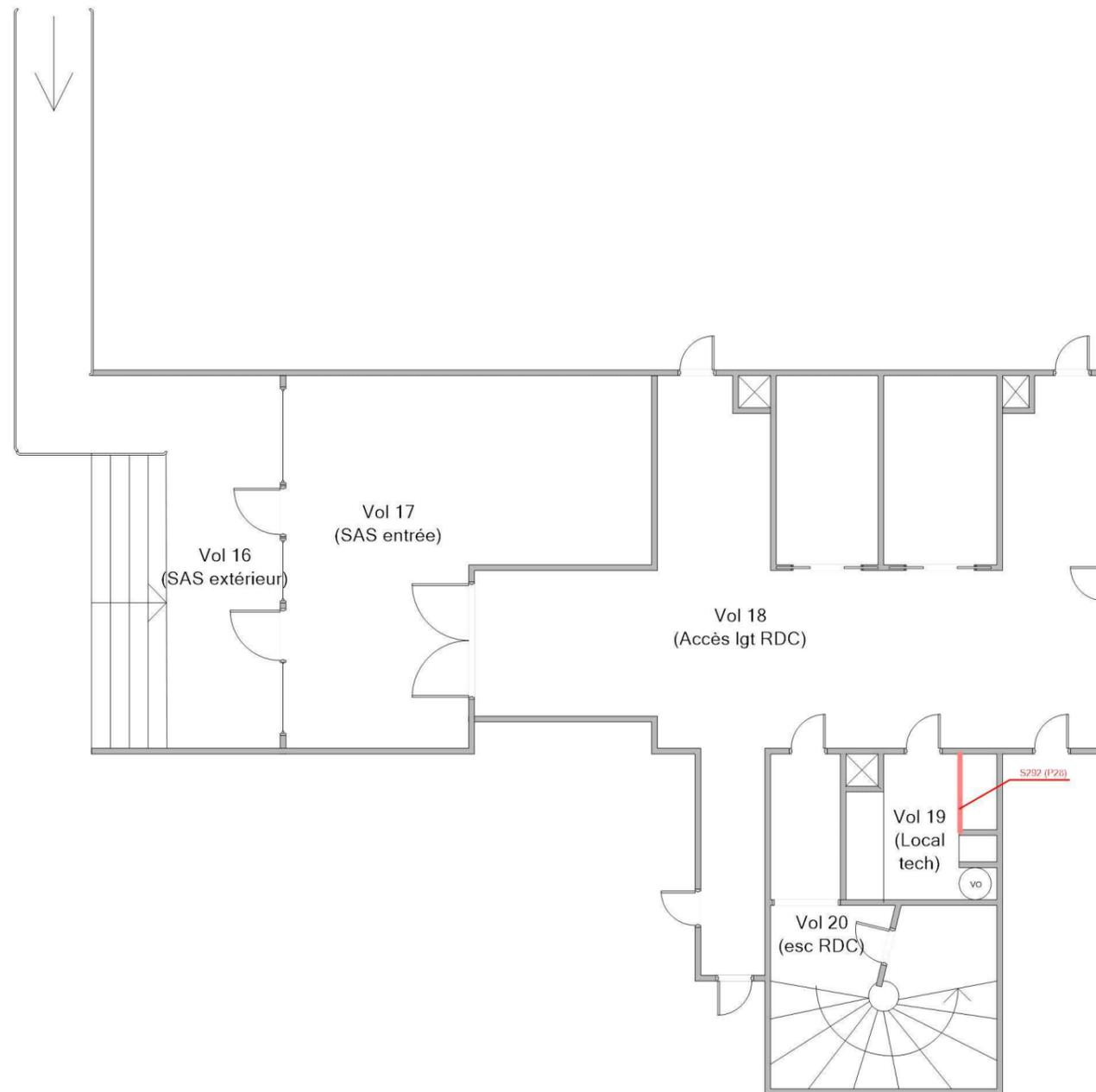
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

RDC - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

Référence:
002HD000811

Légende

 P28 : Revêtement durs (plaques revêtues)



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

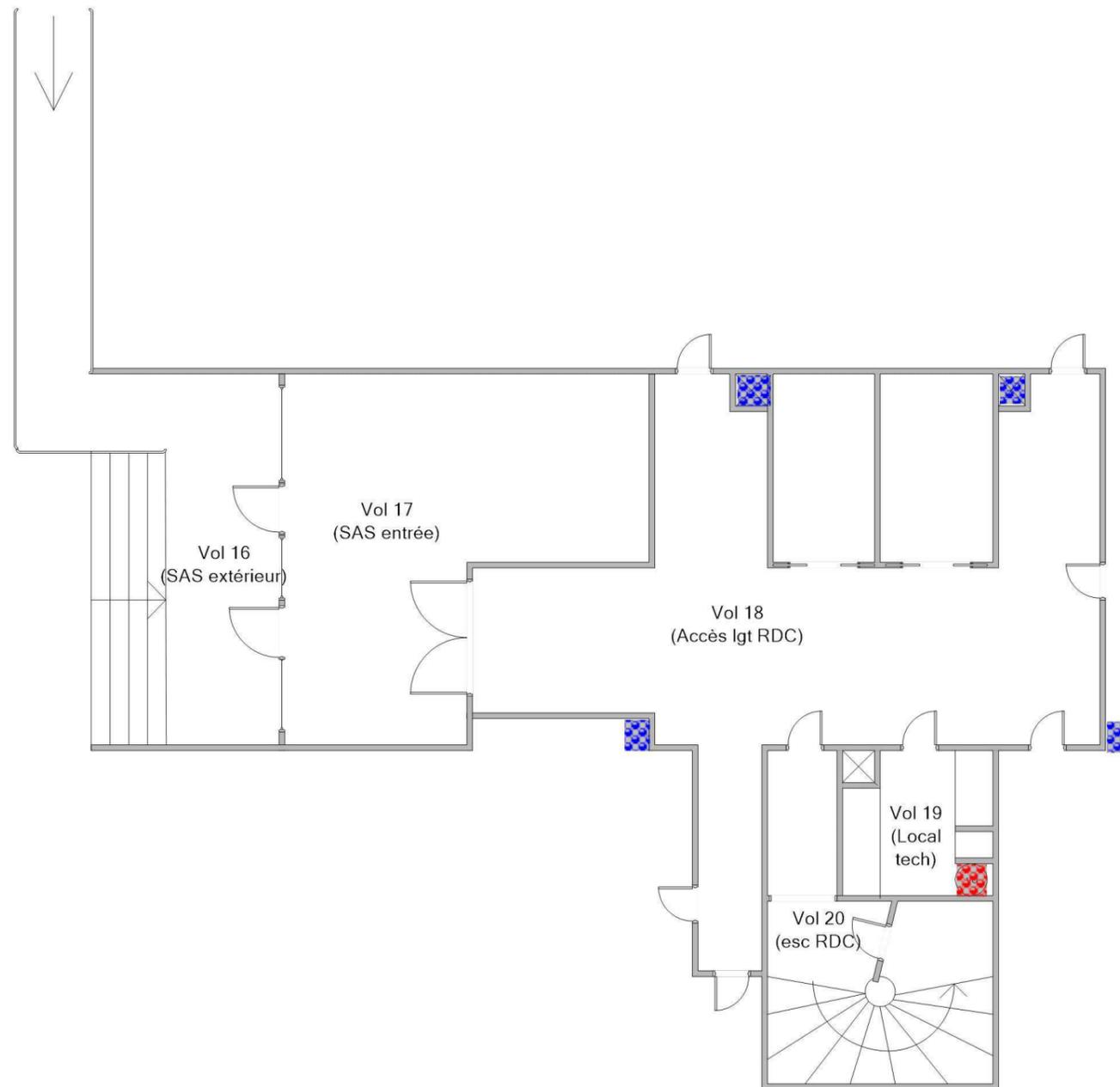
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

RDC - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD000811

Légende

	S51: Conduit en fibres-ciment
	S49: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

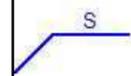
Date intervention
16/02/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

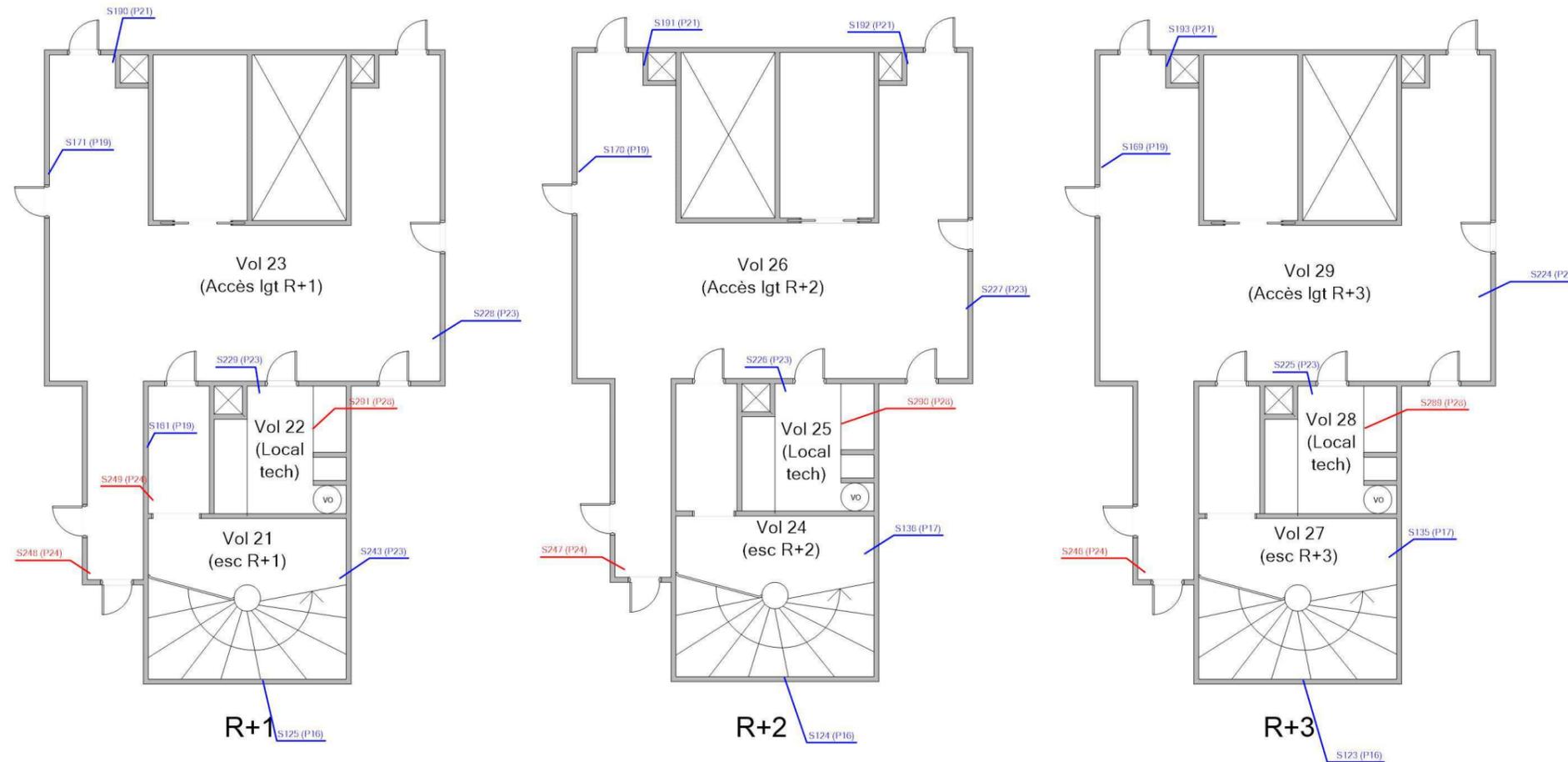
ETAGE 1 / 2 / 3 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD000811

Légende

 Localisation dun sondage négatif

 Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

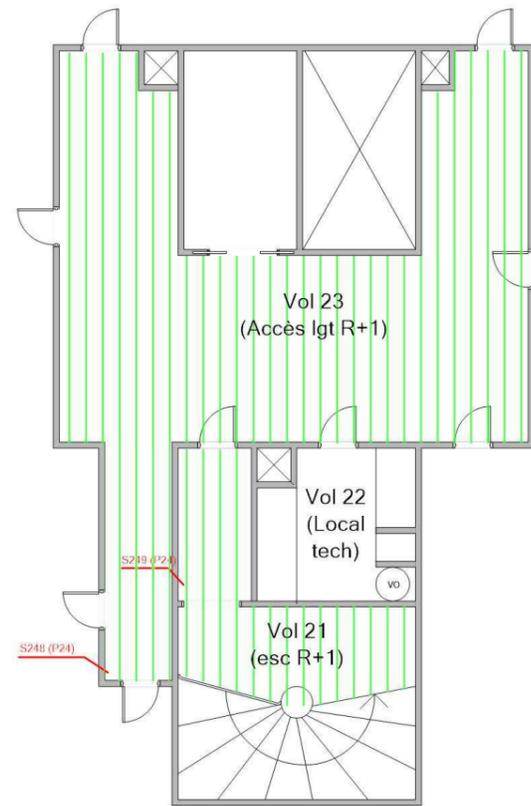
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE 1 / 2 / 3 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

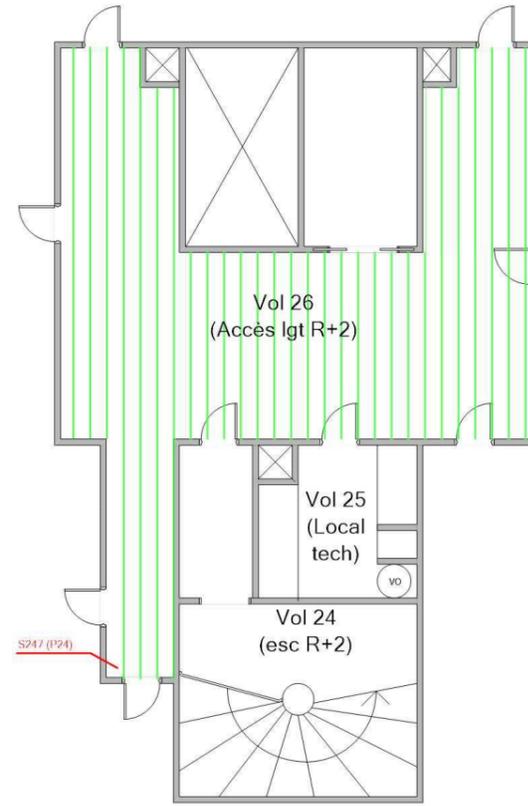
Référence:
002HD000811

Légende

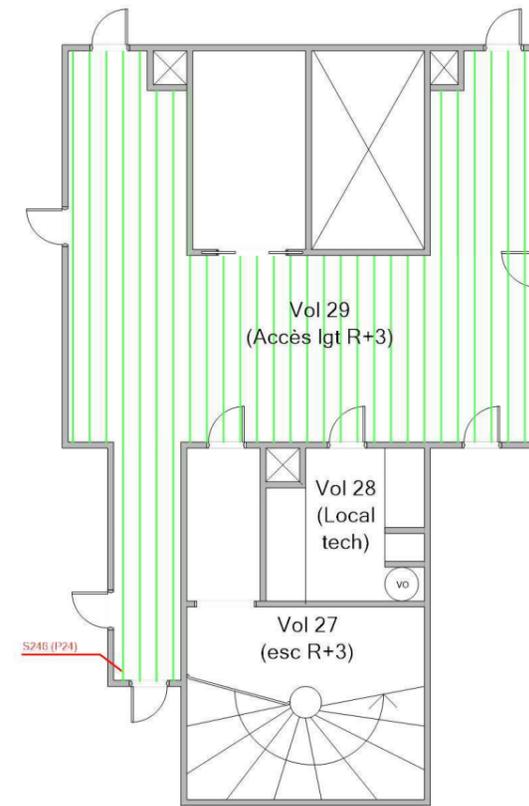
	P24 : Dalles plastiques
---	-------------------------



R+1



R+2



R+3



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL

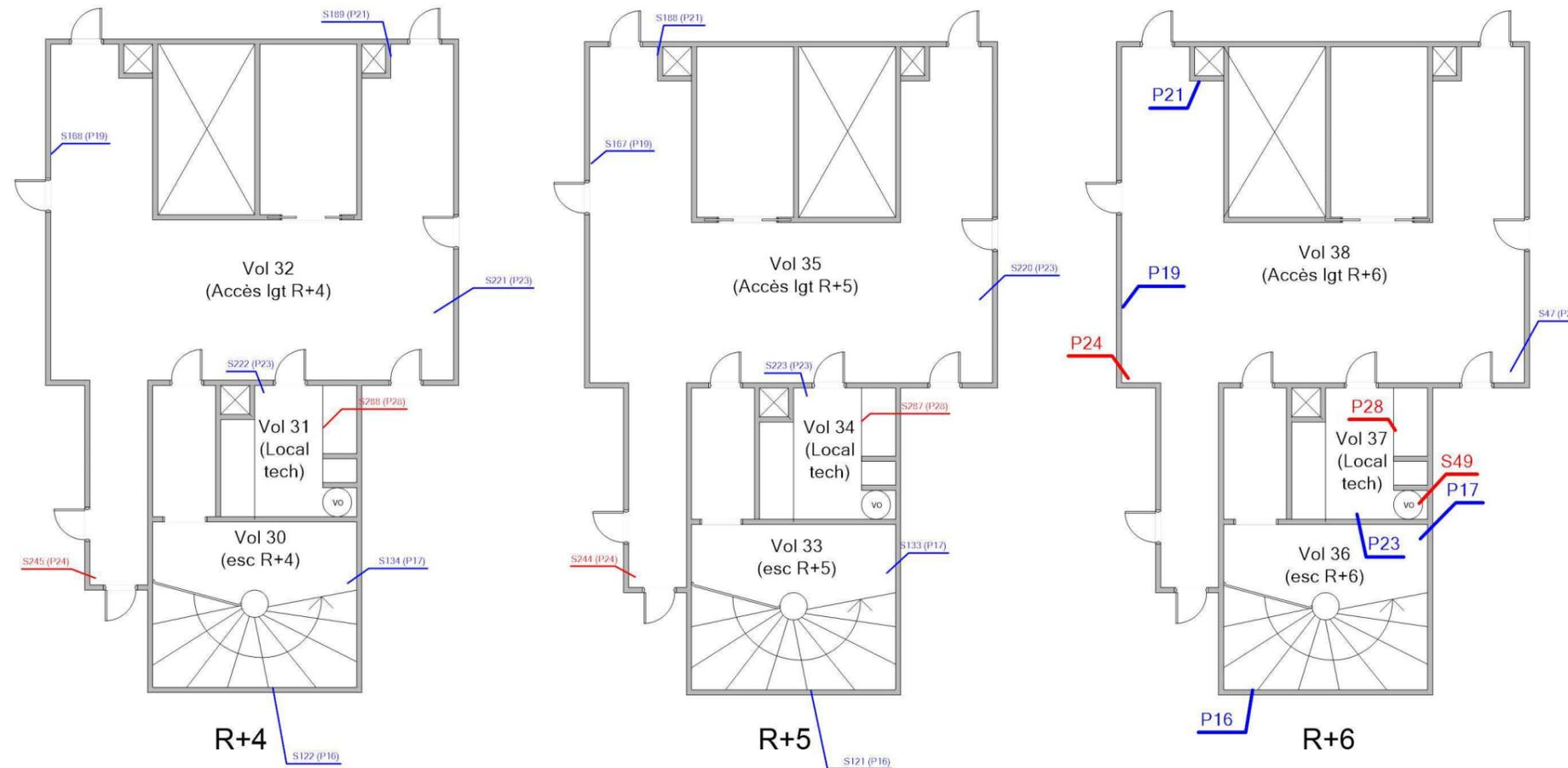
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE 4 / 5 / 6 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD000811



Légende

	Localisation d'un prélèvement positif
	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif
	Localisation d'un sondage positif

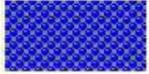


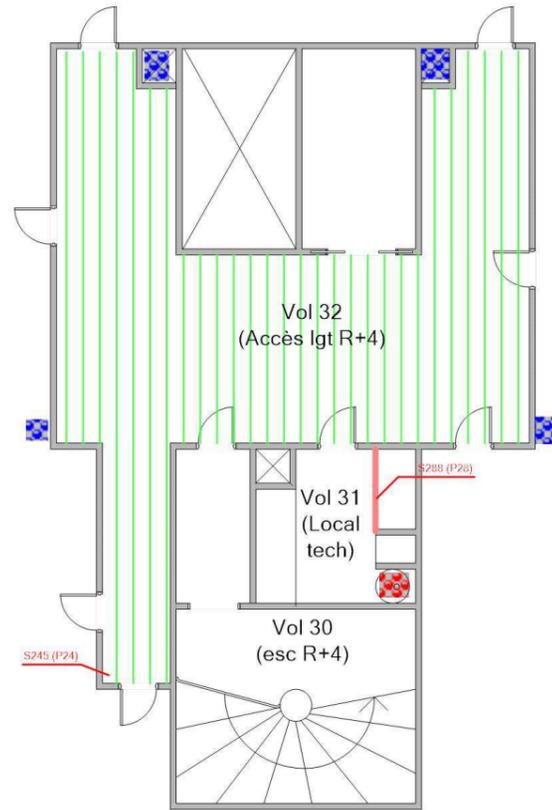
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	16/02/2016	JOUSSELIN David

ETAGE 4 / 5 / 6 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

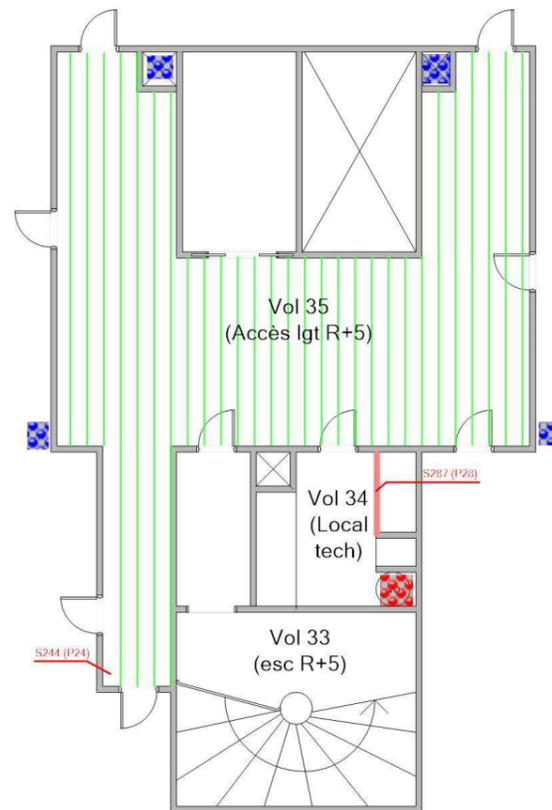
Référence:
002HD000811

Légende

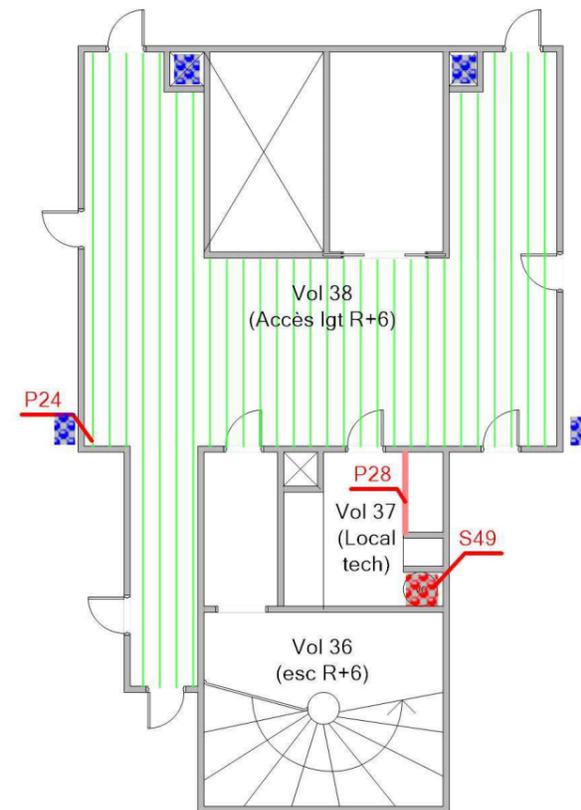
	S51: Conduit en fibres-ciment
	P28 : Revêtement durs (plaques revêtues)
	S49: Conduit en fibres-ciment
	P24 : Dalles plastiques



R+4



R+5



R+6



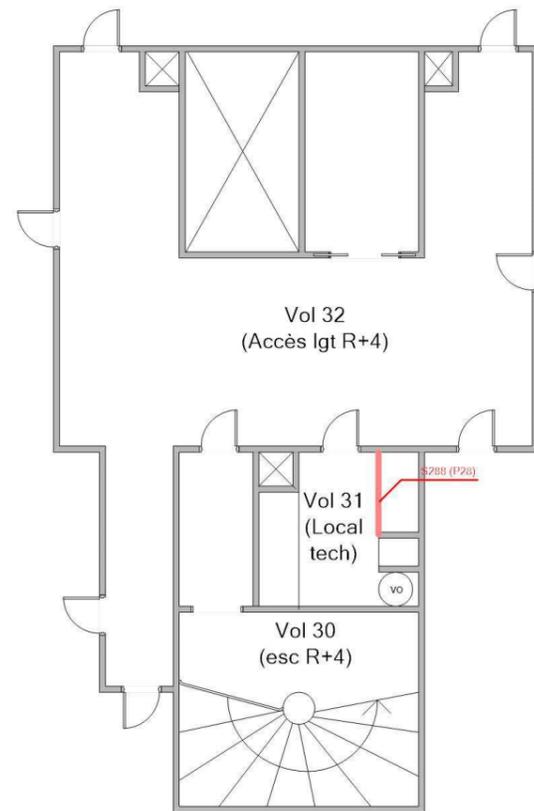
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	16/02/2016	JOUSSELIN David

ETAGE 4 / 5 / 6 - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

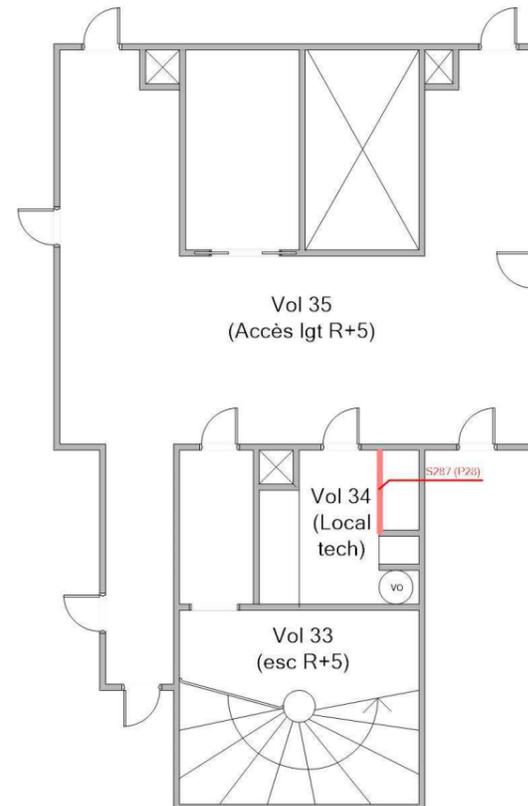
Référence:
002HD000811

Légende

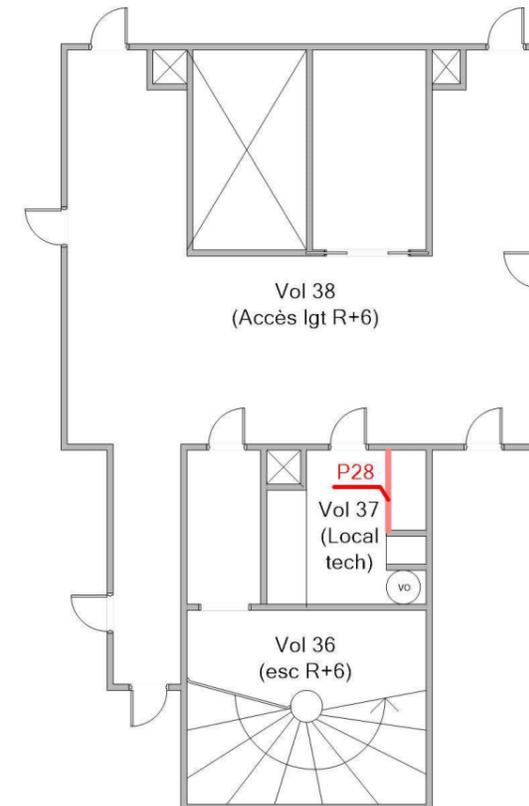
 P28 : Revêtement durs (plaques revêtues)



R+4



R+5



R+6



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

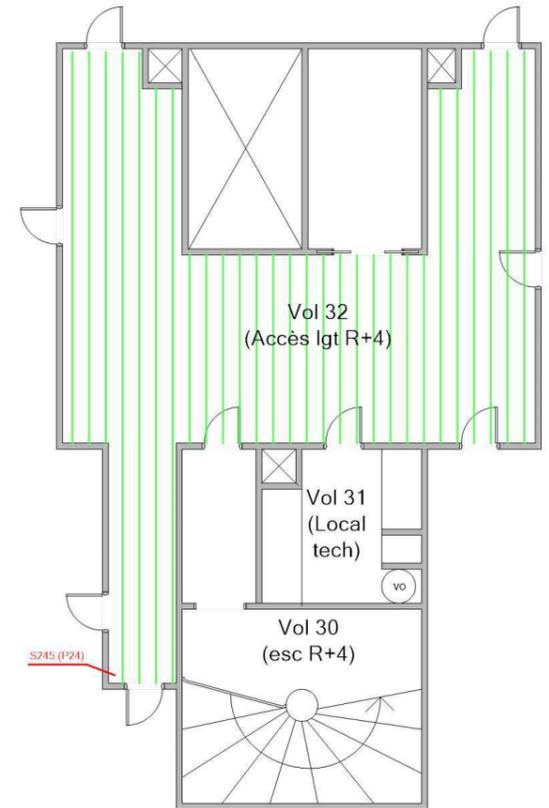
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE 4 / 5 / 6 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

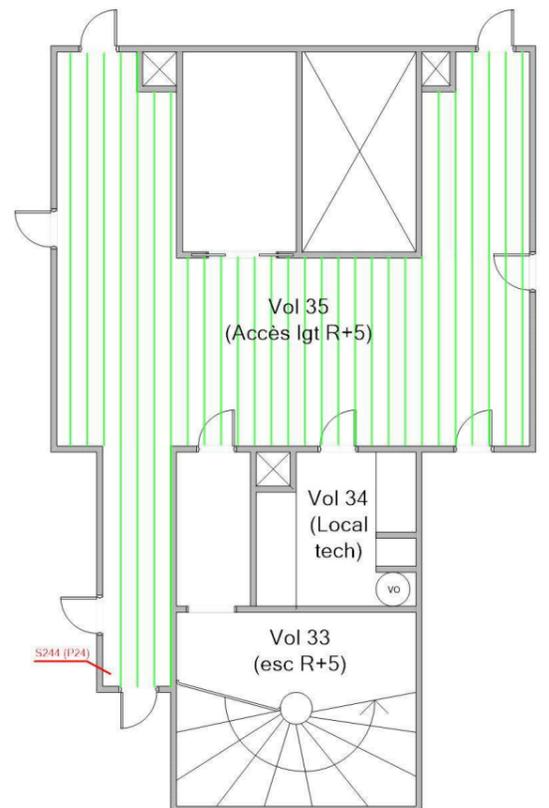
Référence:
002HD000811

Légende

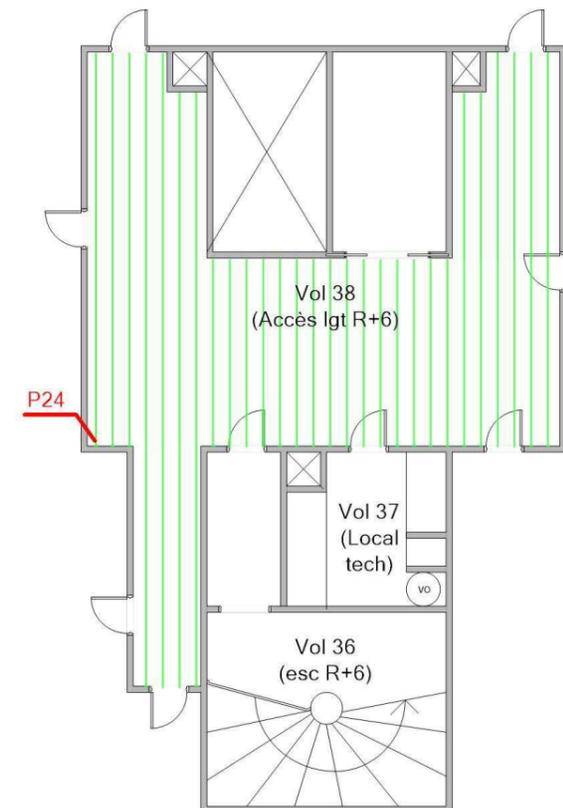
	P24 : Dalles plastiques
---	-------------------------



R+4



R+5



R+6



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

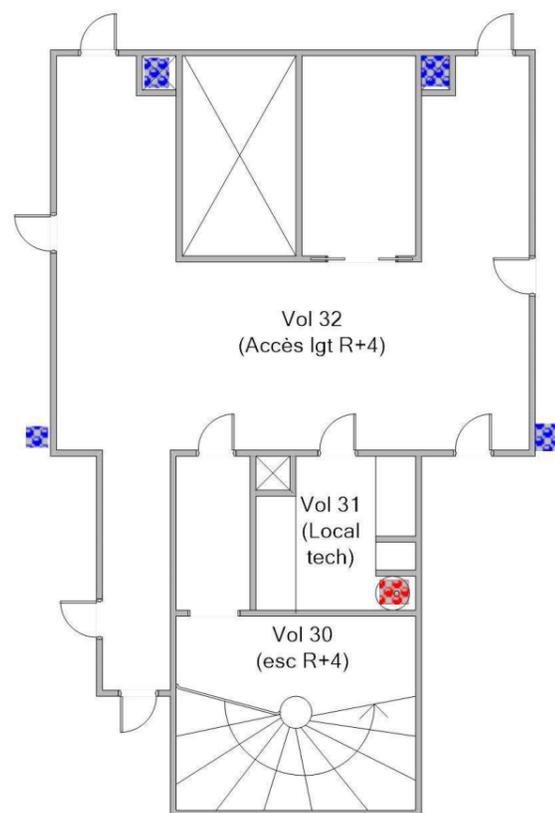
ETAGE 4 / 5 / 6 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD000811

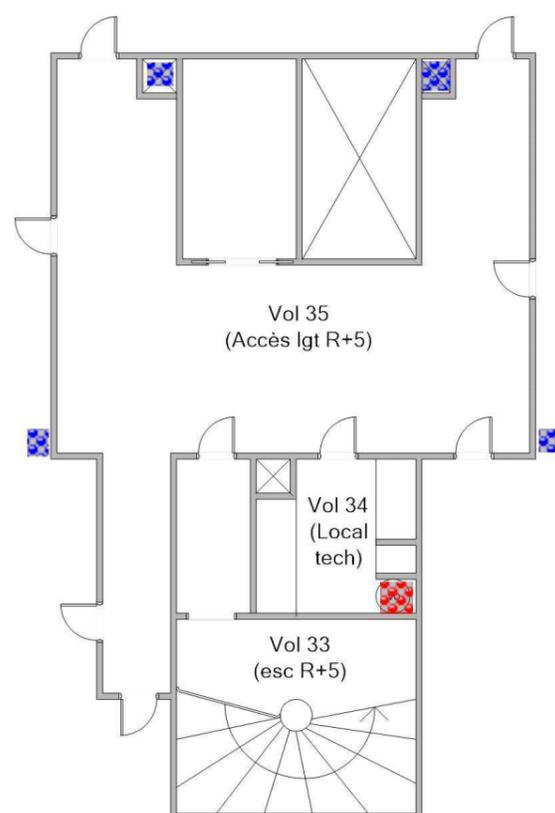
Légende

 S51: Conduit en fibres-ciment

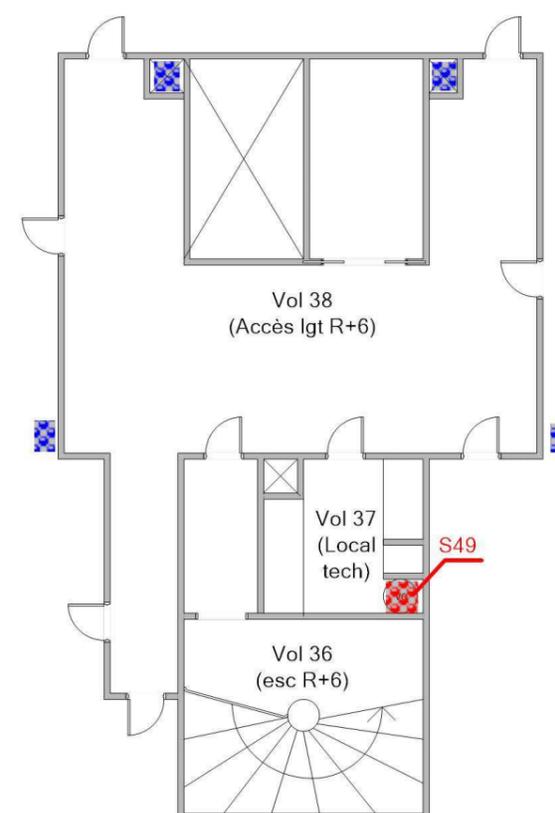
 S49: Conduit en fibres-ciment



R+4



R+5



R+6



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

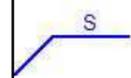
Date intervention
16/02/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

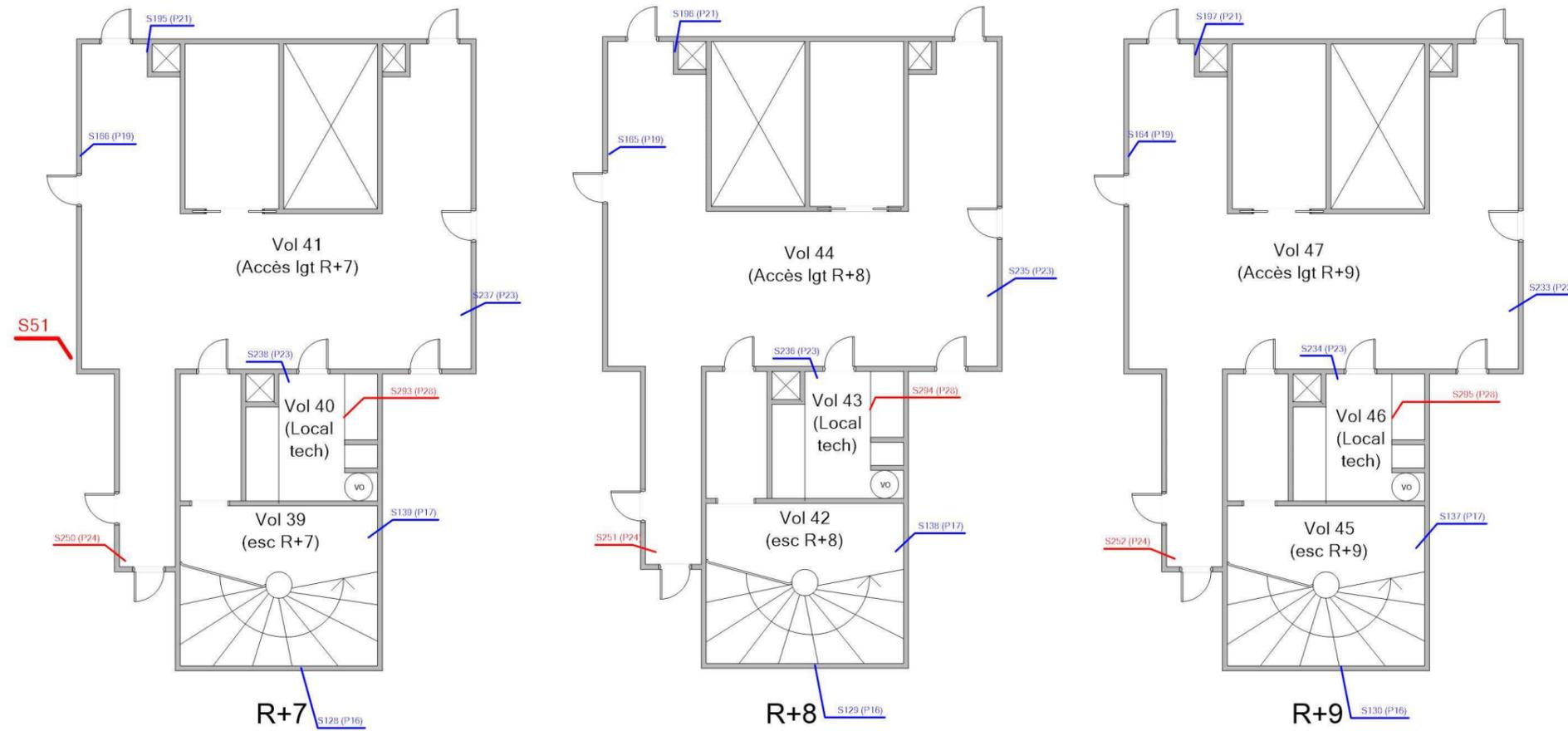
ETAGE 7 / 8 / 9 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD000811

Légende

 Localisation dun sondage négatif

 Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

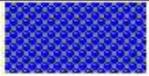
Date intervention
16/02/2016

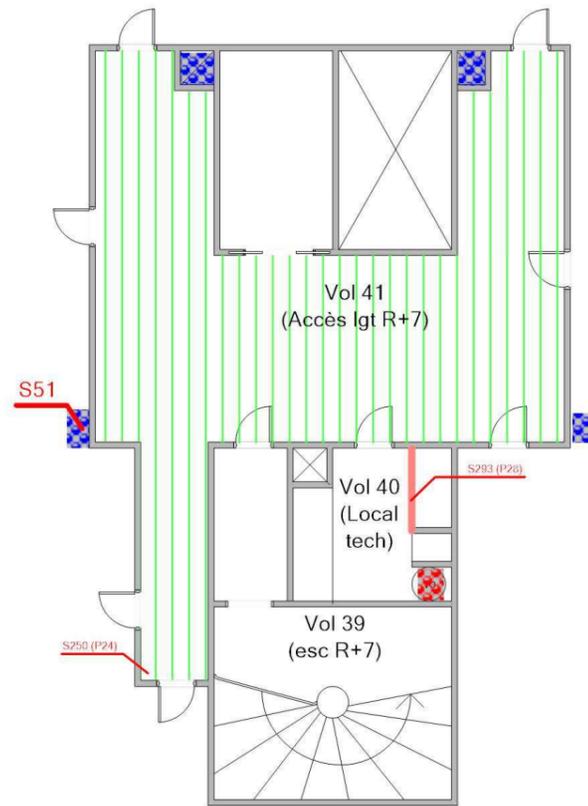
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE 7 / 8 / 9 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

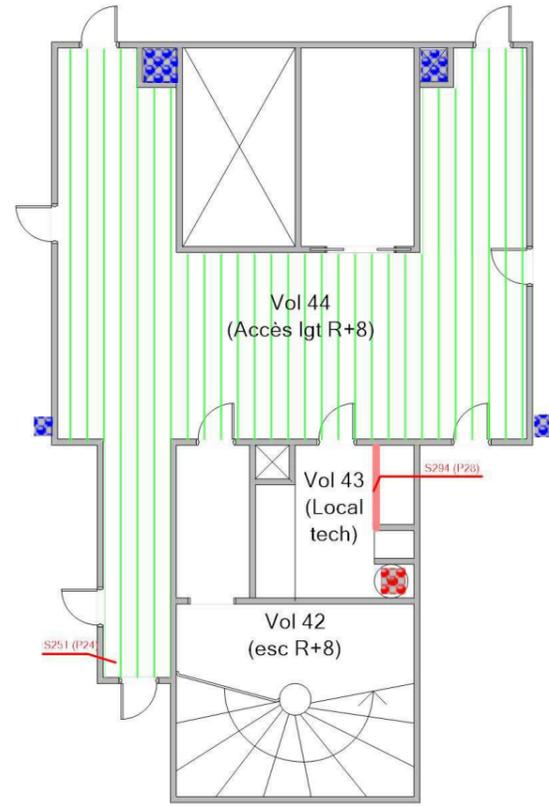
Référence:
002HD000811

Légende

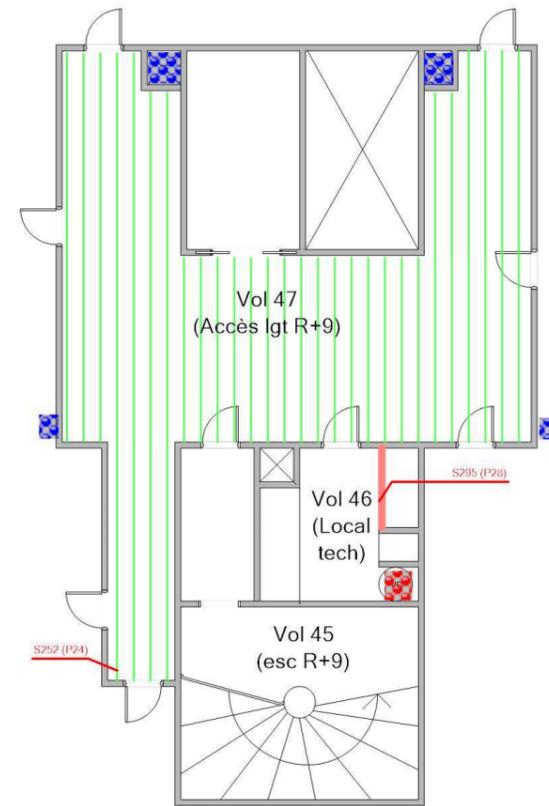
	S51: Conduit en fibres-ciment
	P28 : Revêtement durs (plaques revêtues)
	S49: Conduit en fibres-ciment
	P24 : Dalles plastiques



R+7



R+8



R+9



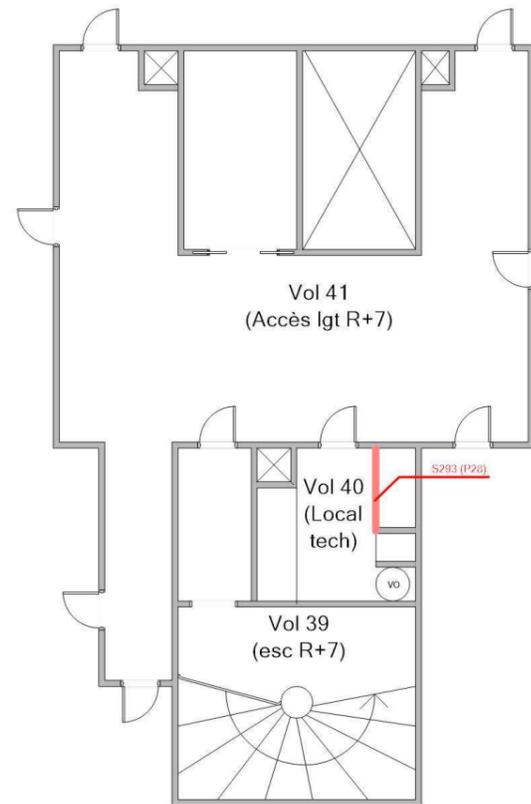
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	16/02/2016	JOUSSELIN David

ETAGE 7 / 8 / 9 - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

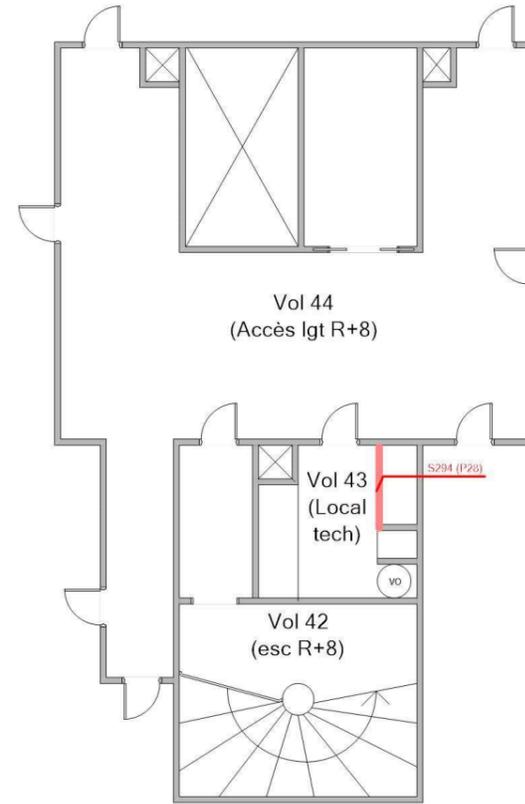
Référence:
002HD000811

Légende

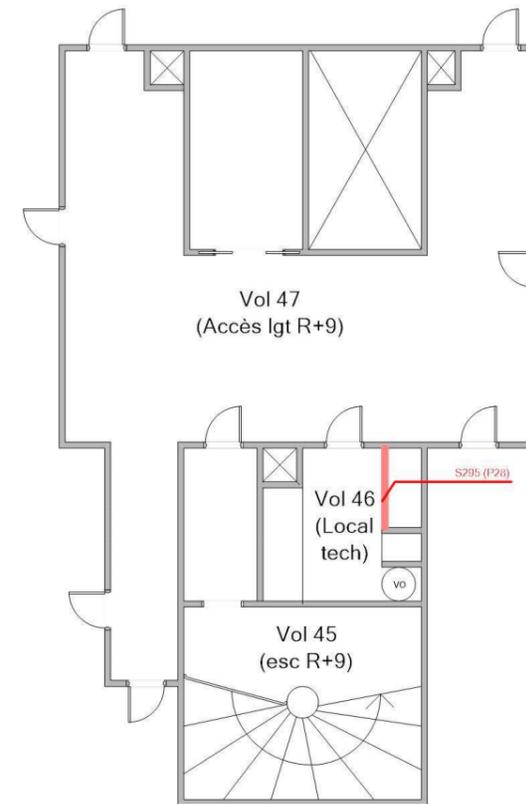
 P28 : Revêtement durs (plaques revêtues)



R+7



R+8



R+9



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

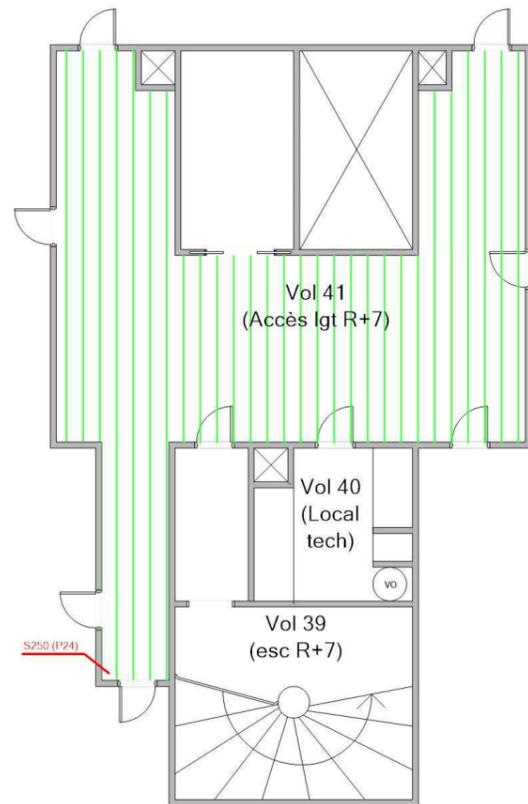
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE 7 / 8 / 9 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

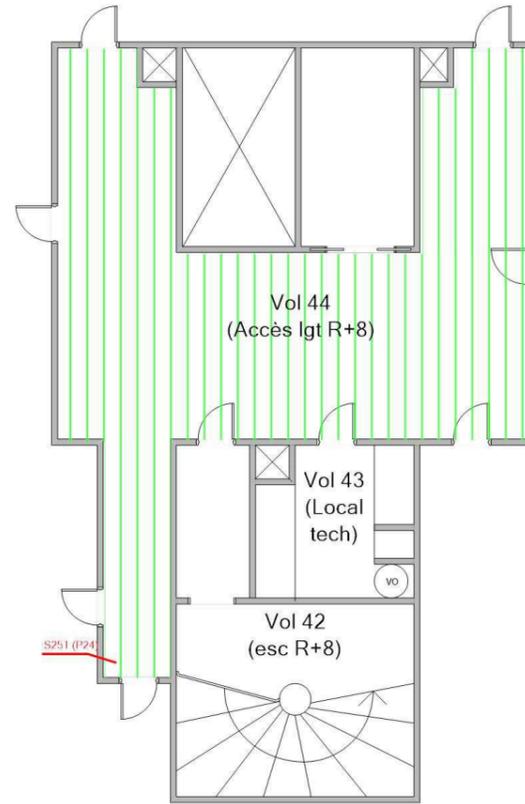
Référence:
002HD000811

Légende

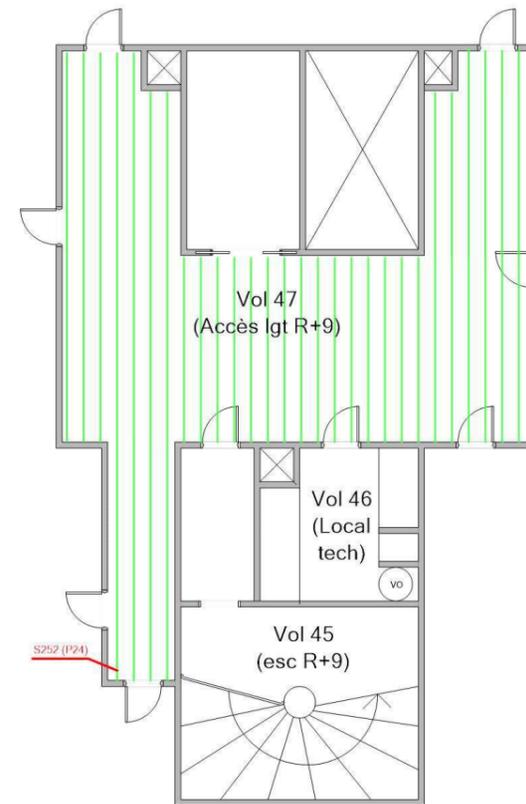
	P24 : Dalles plastiques
---	-------------------------



R+7



R+8



R+9



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL

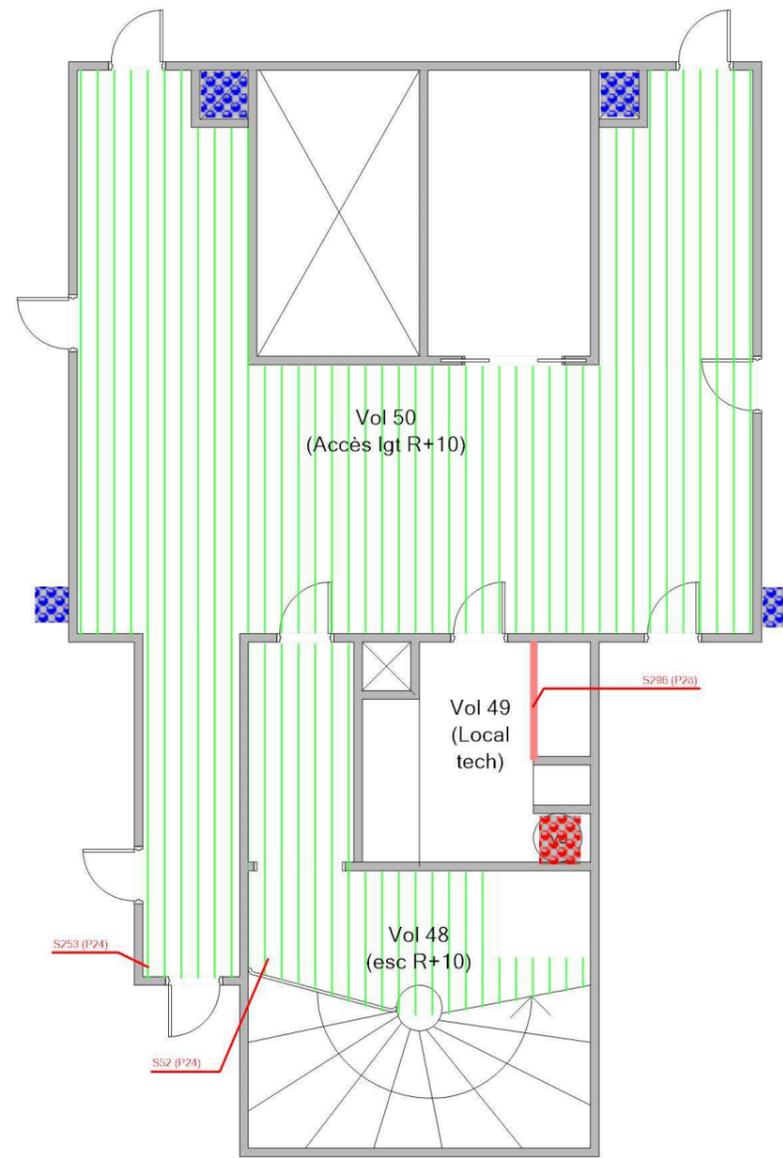
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

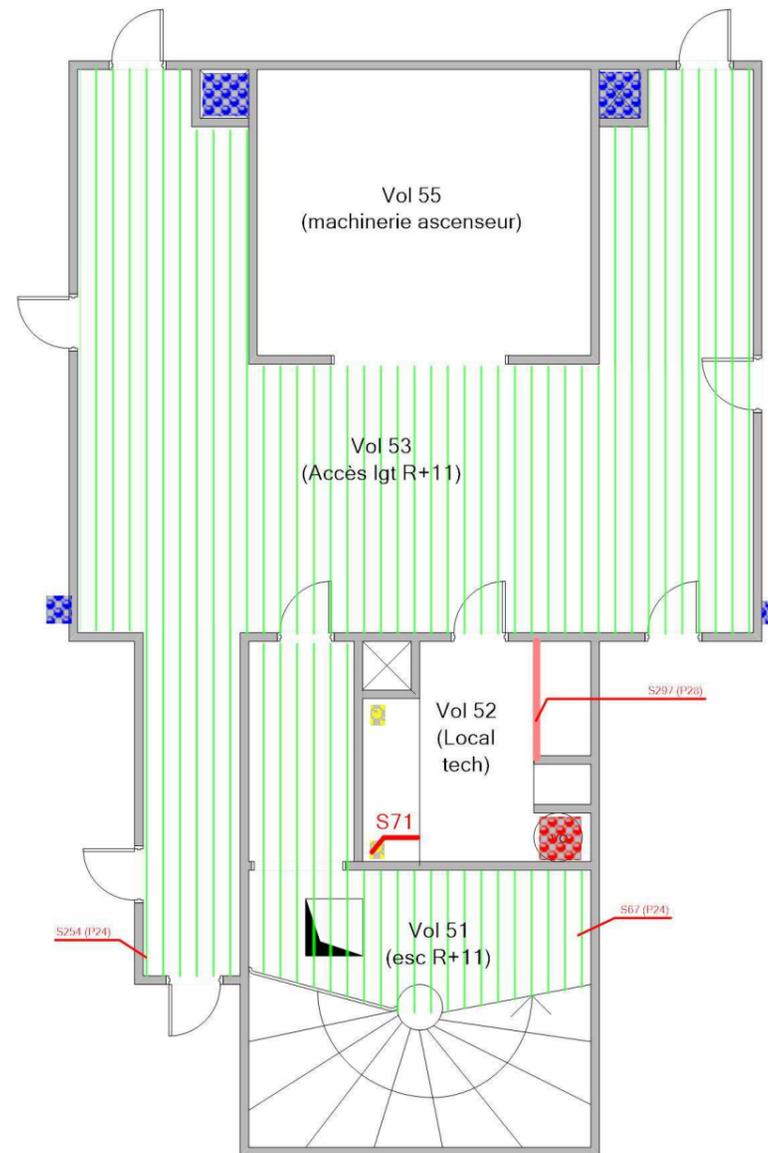
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE 10 / 11 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002HD000811



R+10



R+11

Légende

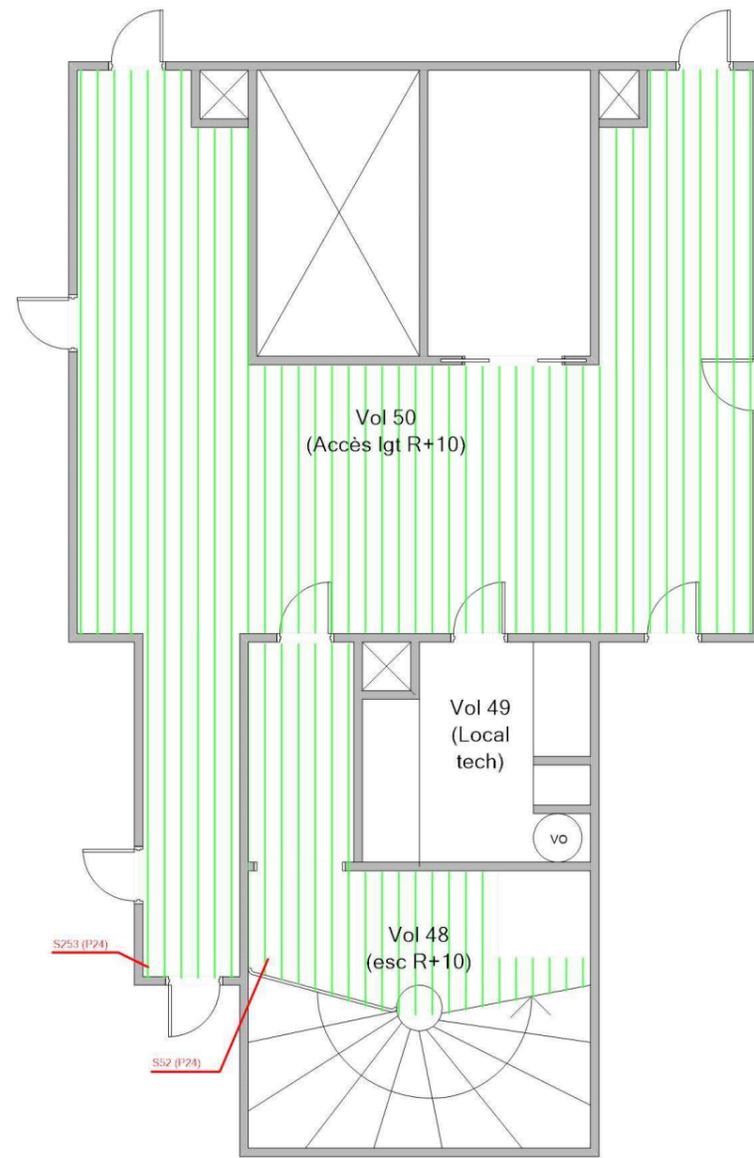
	S51: Conduit en fibres-ciment
	P28: Revêtement durs (plaques revêtues)
	S49: Conduit en fibres-ciment
	P24: Dalles plastiques
	S71: Conduit en fibres-ciment



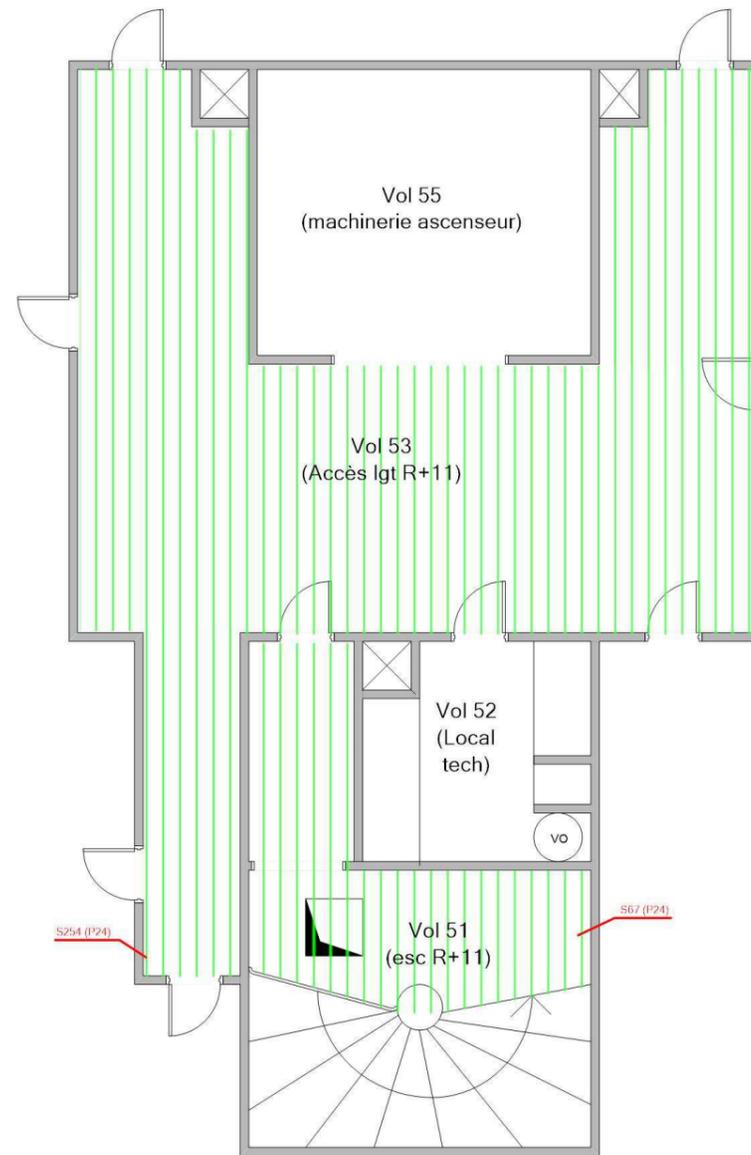
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	16/02/2016	JOUSSELIN David

ETAGE 10 / 11 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

Référence:
002HD000811



R+10



R+11

Légende

	P24 : Dalles plastiques
--	-------------------------



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

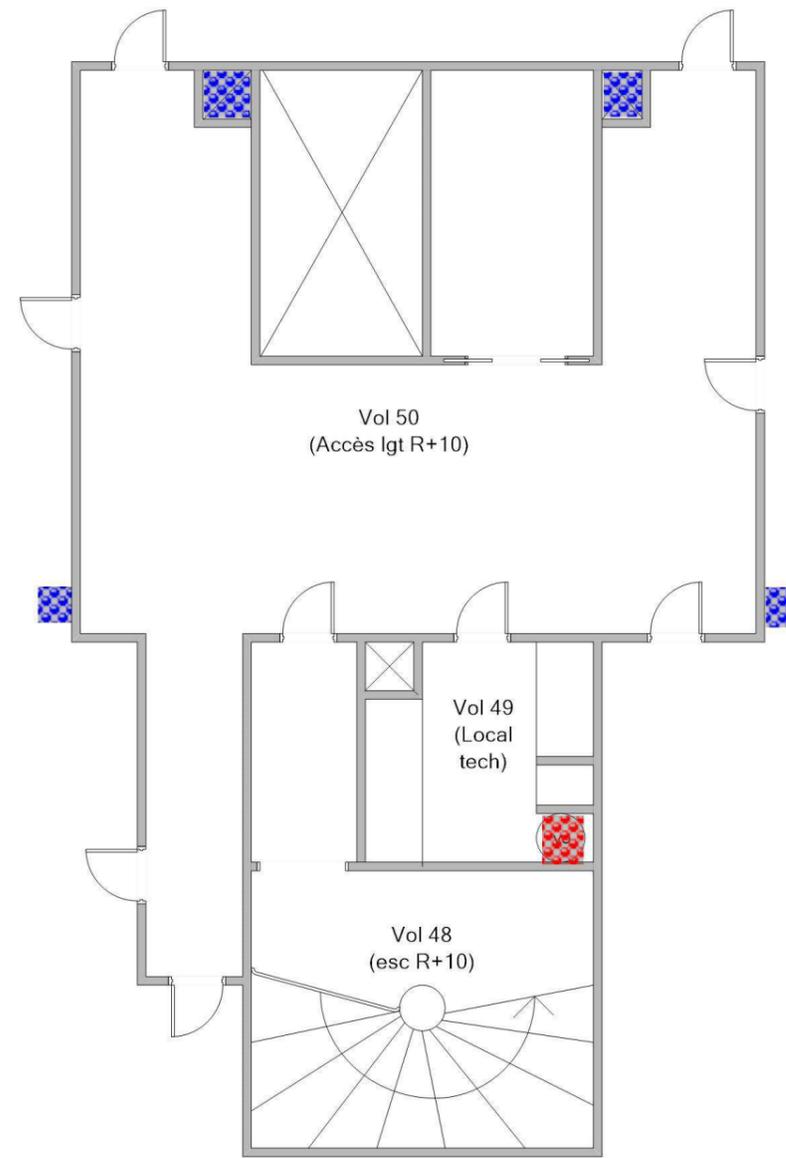
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

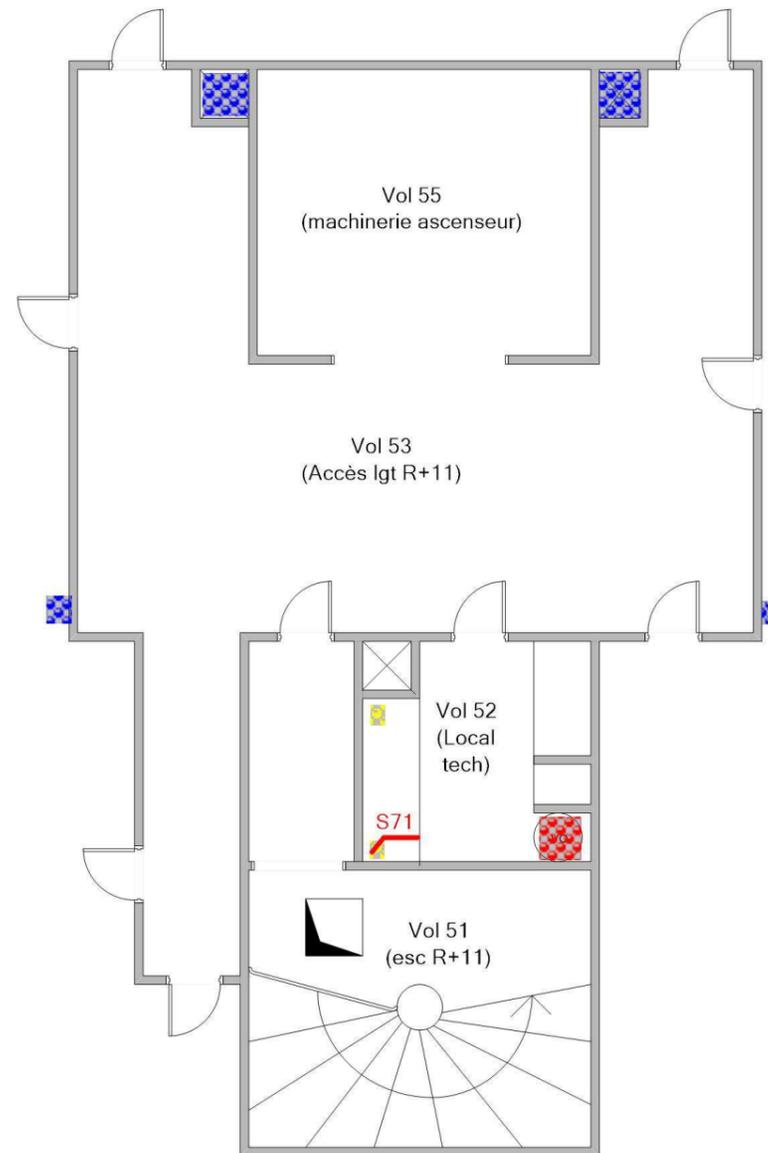
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE 10 / 11 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD000811



R+10



R+11

Légende

	S51: Conduit en fibres-ciment
	S49: Conduit en fibres-ciment
	S71: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

Légende



Volume non visité



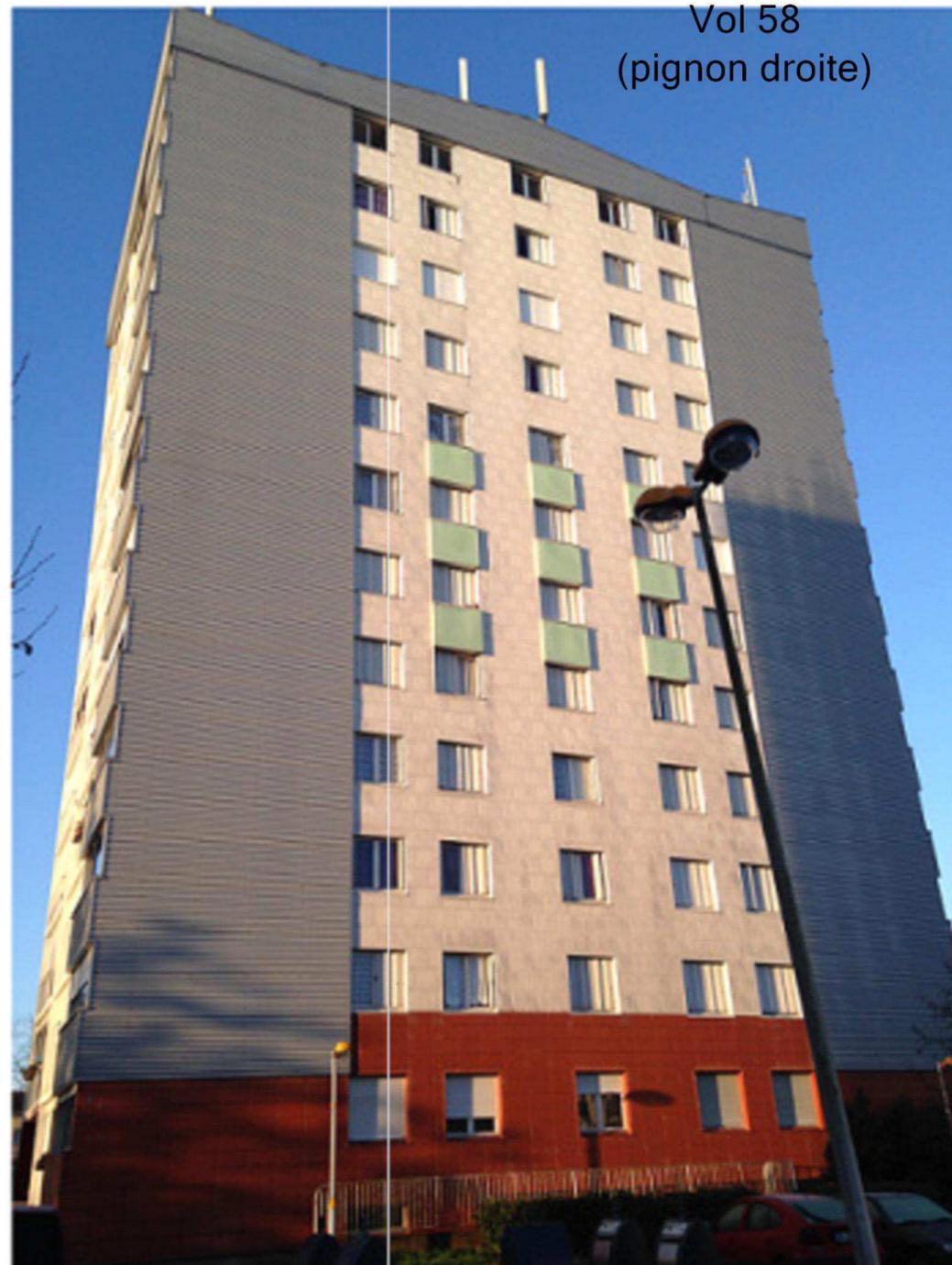
Adresse du bien
ST NICOLAS "TB"
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Date intervention
16/02/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

Légende



Plan de situation



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "TB" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	16/02/2016	JOUSSELIN David

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002HD000811 n°33 - 1 (P33)	Etage 10 / 11 - Vol 48	Prélevement
	(esc R+10)	
002HD000811 n°33 - 2 (P33)	Etage 10 / 11 - Vol 48	Prélevement
	(esc R+10)	
S71 - 2 (S71)	Etage 10 / 11 - Vol 52	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	(Local tech)	
S71 - 3 (S71)	Etage 10 / 11 - Vol 52	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	(Local tech)	
S71 - 1 (S71)	Etage 10 / 11 - Vol 52	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	(Local tech)	

Référence	Localisation	Action
002HD000811 n°16 - 1 (P16)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 36	Prélevement
	(esc R+6)	
002HD000811 n°17 - 2 (P17)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 36	Prélevement
	(esc R+6)	
002HD000811 n°17 - 1 (P17)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 36	Prélevement
	(esc R+6)	
002HD000811 n°19 - 1 (P19)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38	Prélevement
	(Accès lgt R+6)	
002HD000811 n°21 - 1 (P21)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38	Prélevement
	(Accès lgt R+6)	
002HD000811 n°21 - 2 (P21)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38	Prélevement
	(Accès lgt R+6)	
002HD000811 n°23 - 1 (P23)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 37	Prélevement
	(Local tech)	
002HD000811 n°23 - 2 (P23)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 37	Prélevement
	(Local tech)	
002HD000811 n°24 - 1 (P24)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38	Prélevement
	(Accès lgt R+6)	
002HD000811 n°24 - 2 (P24)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38	Prélevement
	(Accès lgt R+6)	
002HD000811 n°28 - 1 (P28)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 37	Prélevement
	(Local tech)	



Référence	Localisation	Action
S49 - 1 (S49)	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 37 (Local tech)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S51 - 3 (S51)	Etage 7 / 8 / 9 - Vol 41 (Accès lgt R+7)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S51 - 1 (S51)	Etage 7 / 8 / 9 - Vol 41 (Accès lgt R+7)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S51 - 2 (S51)	Etage 7 / 8 / 9 - Vol 41 (Accès lgt R+7)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002HD000811 n°39 - 2 (P39)	RDC - Vol 18 (Accès lgt RDC)	Prélevement
002HD000811 n°39 - 1 (P39)	RDC - Vol 18 (Accès lgt RDC)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002HD000811 n°6 - 2 (P6)	Sous-sol - Vol 12 (local VO)	Prélevement
002HD000811 n°6 - 1 (P6)	Sous-sol - Vol 12 (local VO)	Prélevement
S3 - 1 (S3)	Sous-sol - Vol 10 (entrée)	Absence sur marquage du matériau
S6 - 1 (S6)	Sous-sol - Vol 15 (encombrant)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S31 - 1 (S31)	Sous-sol - Vol 3 (vide sanitaire 3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S32 - 1 (S32)	Sous-sol - Vol 4 (vide sanitaire 4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



002HD000811 n°6 - 2 (P6)



002HD000811 n°6 - 1 (P6)



002HD000811 n°16 - 1 (P16)



002HD000811 n°17 - 2 (P17)



002HD000811 n°17 - 1 (P17)



002HD000811 n°19 - 1 (P19)



002HD000811 n°21 - 1 (P21)



002HD000811 n°21 - 2 (P21)



002HD000811 n°23 - 1 (P23)



002HD000811 n°23 - 2 (P23)



002HD000811 n°24 - 1 (P24)



002HD000811 n°24 - 2 (P24)



002HD000811 n°28 - 1 (P28)



002HD000811 n°33 - 1 (P33)



002HD000811 n°33 - 2 (P33)



002HD000811 n°39 - 2 (P39)



002HD000811 n°39 - 1 (P39)



S3 - 1 (S3)



S6 - 1 (S6)



S31 - 1 (S31)



S32 - 1 (S32)



S49 - 1 (S49)



S51 - 3 (S51)



S51 - 1 (S51)



S51 - 2 (S51)



S71 - 2 (S71)



S71 - 3 (S71)



S71 - 1 (S71)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S6	Destination du local :	
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	Vol 15 (encombrant), Vol 8 (dgt 2), Vol 3 (vide sanitaire 3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S31	Destination du local :	
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	Vol 3 (vide sanitaire 3), Vol 2 (vide sanitaire 2), Vol 1 (vide sanitaire 1), Vol 4 (vide sanitaire 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S32	Destination du local :	
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (vide sanitaire 4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

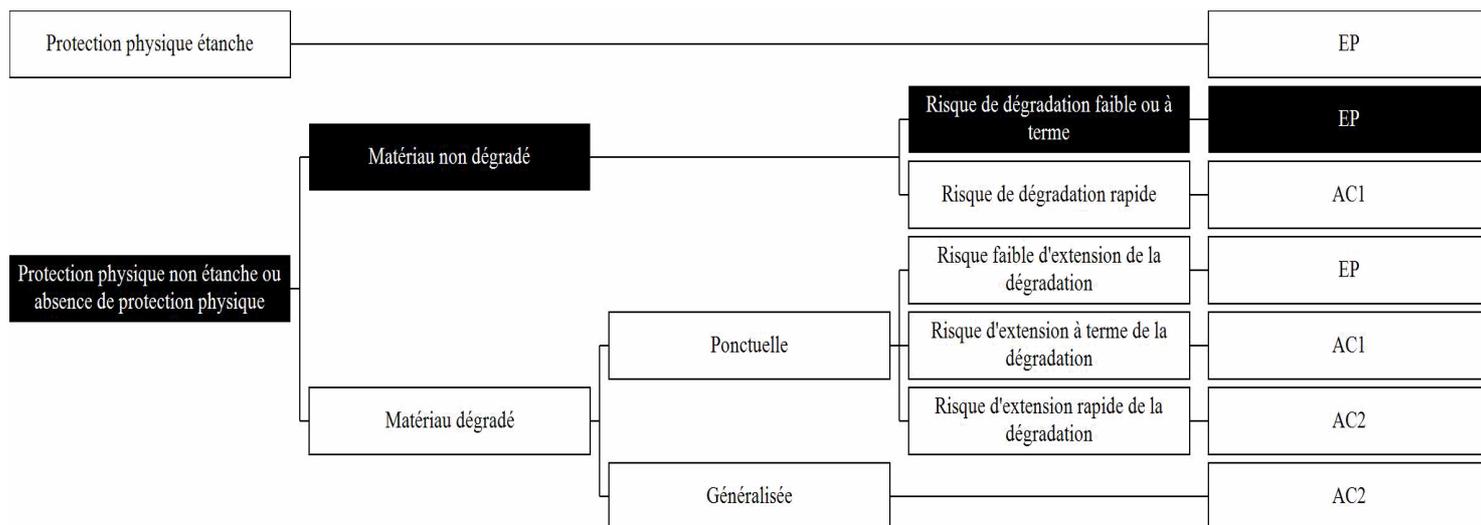
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Materiau :	Dalle dure beige cassante compacte et
Réf mesure :	P24	Destination du local :	
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	Vol 38 (Accès Igt R+6), Vol 35 (Accès Igt R+5), Vol 32 (Accès Igt R+4), Vol 29 (Accès Igt R+3), Vol 26 (Accès Igt R+2), Vol 23 (Accès Igt R+1), Vol 21 (esc R+1), Vol 41 (Accès Igt R+7), Vol 44 (Accès Igt R+8), Vol 47 (Accès Igt R+9), Vol 48 (esc R+10), Vol 51 (esc R+11), Vol 50 (Accès Igt R+10), Vol 53 (Accès Igt R+11)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S49	Destination du local :	Vol 37
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	(Local tech), Vol 34
Batiment :			(Local tech), Vol 31
			(Local tech), Vol 19
			(Local tech), Vol 22
			(Local tech), Vol 25
			(Local tech), Vol 28
			(Local tech), Vol 40
			(Local tech), Vol 43
			(Local tech), Vol 46
			(Local tech), Vol 49
			(Local tech), Vol 52
			(Local tech)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque faible d'extension de la dégradation	EP
				Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
					AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Materiau :	Matériau gris compact avec fibres visibles
Réf mesure :	P28	Destination du local :	Vol 37
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	(Local tech), Vol 34
Batiment :			(Local tech), Vol 31
			(Local tech), Vol 19
			(Local tech), Vol 28
			(Local tech), Vol 25
			(Local tech), Vol 22
			(Local tech), Vol 40
			(Local tech), Vol 43
			(Local tech), Vol 46
			(Local tech), Vol 49
			(Local tech), Vol 52
			(Local tech)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2	

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S51	Destination du local :	
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	Vol 41 (Accès Igt R+7), Vol 44 (Accès Igt R+8), Vol 47 (Accès Igt R+9), Vol 18 (Accès Igt RDC), Vol 29 (Accès Igt R+3), Vol 26 (Accès Igt R+2), Vol 23 (Accès Igt R+1), Vol 32 (Accès Igt R+4), Vol 35 (Accès Igt R+5), Vol 38 (Accès Igt R+6), Vol 50 (Accès Igt R+10), Vol 53 (Accès Igt R+11)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD000811	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S71	Destination du local :	
Date évaluation :	16/02/2016	Local ou zone homogène :	Vol 52
Batiment :			(Local tech)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
P6	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage orange fibreux homogène avec toile fibreuse bitumée - mousse + matériaux bitumineux noir -	Sous-sol - Vol 12 (local VO)	
P16	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises - Enduit rebouchage au niveau de la dalle supérieur. -	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 36 (esc R+6)	
P17	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture - Enduit ciment lissé -	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 36 (esc R+6)	
P19	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures - Porteur -	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38 (Accès lgt R+6)	
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures - Gaine Ventilation -	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38 (Accès lgt R+6)	
P23	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture - Plafond dur -	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 37 (Local tech)	
P24	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture - Dalle plastique Beige marbré marron -	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 38 (Accès lgt R+6)	
P28	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Matériau gris compact avec fibres visibles - Plaque vissé sur porte gaine (intérieur) -	Etage 4 / 5 / 6 - Vol 37 (Local tech)	
P33	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalle dure jaune cassante compacte avec cole plastique jaune et traces grises - Jaune -	Etage 10 / 11 - Vol 48 (esc R+10)	
P39	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures - Doublage -	RDC - Vol 18 (Accès lgt RDC)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
 Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Téléphone : 0299354149
 Email : Helene.Grude@itga.fr
 Numéro d'accréditation : 1-5970





L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1779 EN DATE DU 04/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
MesureAmianteAT_4f03ddeb-4d30-4444-be6c-109fbccc7a5
b

Réf. Client :

Commande	002HD000811
Echantillon	002HD000811006 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 12 (local VO)
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Réf. ITGA :

Commande	IT0716-21856
Echantillon	IT071603-1779
Description ITGA	Calorifugeage orange fibreux homogène avec toile fibreuse bitumée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Calorifugeage orange fibreux homogène avec toile fibreuse bitumée	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1789 EN DATE DU 04/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
MesureAmianteAT_df2c3773-157a-45b1-b116-c1a00a1f70
b5

Réf. Client :

Commande	002HD000811
Echantillon	002HD000811016 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 36 (esc R+6)
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Réf. ITGA :

Commande	IT0716-21856
Echantillon	IT071603-1789
Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures et traces grises	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1790 EN DATE DU 04/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
MesureAmianteAT_05e109ab-dd3e-4aa7-9dc1-5a6da08170
bf

Réf. Client :

Commande	002HD000811
Echantillon	002HD000811017 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 36 (esc R+6)
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Réf. ITGA :

Commande	IT0716-21856
Echantillon	IT071603-1790
Description ITGA	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1792 EN DATE DU 04/03/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
 MesureAmianteAT_230a1299-2495-4423-82b9-9f950e019
 411

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	002HD000811	Commande	IT0716-21856
Echantillon	002HD000811019 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 38 (Accès lgt R+6)	Echantillon	IT071603-1792
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	Description ITGA	Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris hétérogène en vrac avec peintures	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste





L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1794 EN DATE DU 04/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
MesureAmianteAT_f86e98bb-65a7-47f7-a2fd-c6e92c7642
51

Réf. Client :

Commande	002HD000811
Echantillon	002HD000811021 / Parois verticales intérieures et enduits / Gaines et coffre verticaux / Enduits projetés / Vol 38 (Accès Igt R+6)
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Réf. ITGA :

Commande	IT0716-21856
Echantillon	IT071603-1794
Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1796 EN DATE DU 04/03/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
 MesureAmianteAT_f118f7ec-91a8-480c-a497-e1648546ac
 04

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	002HD000811	Commande	IT0716-21856
Echantillon	002HD000811023 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 37 (Local tech)	Echantillon	IT071603-1796
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	Description ITGA	Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris hétérogène en vrac avec peinture	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste





L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1797 EN DATE DU 04/03/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
 MesureAmianteAT_edb369e0-6783-46ef-b37e-3d4d38daa1
 b7

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	002HD000811	Commande	IT0716-21856
Echantillon	002HD000811024 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 38 (Accès lgt R+6)	Echantillon	IT071603-1797
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	Description ITGA	Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
 poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Dalle dure beige cassante compacte et traces de peinture	META le 04/03/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste





L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1801 EN DATE DU 04/03/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
MesureAmianteAT_436119a3-92fe-47d8-8d60-be6d13a07c
a7

Réf. Client :

Commande	002HD000811
Echantillon	002HD000811028 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Revêtement durs (plaques revêtues) / Vol 37 (Local tech)
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages

Réf. ITGA :

Commande	IT0716-21856
Echantillon	IT071603-1801
Description ITGA	Matériau gris compact avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau gris compact avec fibres visibles	MOLP le 03/03/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1807 EN DATE DU 04/03/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
 MesureAmianteAT_97a90cde-c59c-4b51-88b8-ee40d65aa3
 29

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	002HD000811	Commande	IT0716-21856
Echantillon	002HD000811033 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 48 (esc R+10)	Echantillon	IT071603-1807
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	Description ITGA	Dalle dure jaune cassante compacte avec cole plastique jaune et traces grises

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Dalle dure jaune cassante compacte avec cole plastique jaune et traces grises	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste





L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071603-1813 EN DATE DU 04/03/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 01/03/2016
 Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R
 MesureAmianteAT_388d0849-4fbb-4b72-857e-84cd6875c
 0a4

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	002HD000811	Commande	IT0716-21856
Echantillon	002HD000811039 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 18 (Accès Igt RDC)	Echantillon	IT071603-1813
Dossier client	_0006600025_ ST NICOLAS "TB" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 1 cage et de 11 étages	Description ITGA	Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanchâtre plâtreux en vrac avec peintures	META le 04/03/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste

